

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (059) 31088, tél. adm et publ. (059) 31087 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10. CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 50
3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Le congrès du Parti socialiste vaudois a dit oui à la loi sur les écoles polytechniques fédérales

Le soleil, qui incitait aux balades en plein air, n'a pas empêché les délégués du Parti socialiste vaudois d'assister nombreux et assidus à leur congrès statutaire ordinaire, samedi après midi, dans la salle des Vingt-Deux-Cantons, à Lausanne.

En effet, bien que l'ordre du jour n'eût rien de particulièrement alléchant et que seul le référendum contre la loi sur les Ecoles polytechniques fédérales invitât au débat, ils furent 171 à siéger. C'est une preuve de maturité et de dynamisme évidente. Or donc, après avoir écouté les divers rapports: jeunesse (Eric Voruz), femmes (Gisèle Mermoud, avec intervention de Gabrielle Ethenod), comptes et vérification des comptes (F. Cardinaux, P. Rochat, Delay), après avoir procédé à l'élection des diverses autorités du parti et confirmé A. Bussey à la présidence, le congrès aborda les propositions de section.

Faisant partiellement suite à une proposition de la Vallée (rapp. P.-A. Meylan), il décida, tout d'abord, de présenter désormais les candidats socialistes au Conseil national de cette façon: les candidats sortants en tête de liste, dans l'ordre alphabétique normal; les candidats nouveaux dans l'ordre alphabétique, la première lettre étant tirée au sort.

De la section d'Yverdon, le congrès retint une proposition au sujet de la crise du logement. A cet effet, une résolution sera soumise, le 1^{er} juin, au congrès d'Aigle. D'autre part, examinant une seconde proposition yverdonnoise, il s'est penché sur le problème de l'assurance maladie généralisée. R. Deppen fit un remarquable exposé à ce propos, tandis que les camarades Mayet et Delay, d'Yverdon, exposaient en détail le point de vue de leur section.

Enfin, le congrès a voté à l'unanimité une intéressante proposition de La Tour-de-Peilz, défendue par le camarade Zimmermann. Visant à une amélioration de l'exercice des droits politiques, elle recommandait notamment d'étudier les moyens de lutter contre l'abstentionnisme. Par exemple: introduction du vote par correspondance, meilleur découpage électoral du canton, etc.

UN EXPOSÉ MAGISTRAL

Le point chaud du congrès fut cependant l'exposé de P. Graber sur le référendum contre la loi sur les écoles polytechniques.

Il faut bien l'avouer, on a beaucoup parlé, beaucoup écrit au sujet de ce référendum, mais les partis ont souvent donné à ce propos le spectacle d'un « opportunisme puant » — pour employer les termes usés par P. Graber — qui ne rehaussera pas le prestige des politiciens dans le pays, car il y a des limites à ne pas franchir si on veut être pris au sérieux.

Traitant cet objet, auquel les électeurs, en raison de cet opportunisme, ont fini par ne plus rien comprendre, P. Graber eut un style absolument magistral, eut l'immense mérite de remettre l'église au milieu du village et de montrer le véritable enjeu de la votation des 31 mai et 1^{er} juin prochains.

Nous sommes en présence, remarquait-il, d'un problème essentiel pour la Suisse. Il s'agit du conflit surgi du choc d'un problème de politique supérieure et d'un problème d'économie et de concentration industrielle.

Pour certains milieux économiques alémaniques, la Suisse romande est destinée à demeurer une région agricole, une zone verte, en un mot à rester du folklore. Dès lors ces mi-

lieux ont voulu faire obstacle à l'EPUL, qu'ils ne voulaient pas voir sur le même pied que le Poly zurichois. En effet, une école polytechnique est nécessairement un centre de développement industriel. Cela ne cadrait donc pas avec l'idée de zone verte. Ce sont donc ces milieux, qui, malgré les apparences, tirent les ficelles et manient ceux qui s'opposent à la loi fédérale.

Certes, au nom de la rationalisation, ils paraissent avoir des arguments valables. Mais les écouter, c'est oublier que la Suisse ne vit que par sa structure fédéraliste et que la centralisation si avantageuse qu'elle puisse paraître à certains milieux financiers devrait céder le pas à l'intérêt supérieur du pays.

Un vif débat, dirigé avec pondération et impartialité par A. Bussey, suivit cet exposé. Les camarades Monod (Ollon) et Piller (Lausanne) prirent position en faveur du oui tandis que les camarades Bossoney, de Rham, Rubattel et Vautier étaient contre. Toutefois, à l'issue de la discussion, c'est à une très grosse majorité contre 15 voix que le congrès décida de suivre P. Graber et de dire oui à la loi sur les écoles polytechniques fédérales.

Willy Brandt.

N.B. — Notons encore que, outre les membres de droit, le Comité directeur comprendra encore les membres suivants élus par le congrès: F. Cardinaux, R. Deppen, G. Baechtold, B. Meizoz, A. Gavillet, J.-Ph. Gloor, S. Maret, E. Müller, Ch. Roulet, F. Rosselet, M. Gachet, P. Benoit, H. Haag, M. Meili, R. Charbon, P. Rochat, Ch. Genaine, P. Aguet, R. Villard, A. Veillon.

Cela s'est passé dans notre pays

■ LES RADICAUX ET LES « DÉMOCRATES » de Zurich sont en train de mettre au point un projet de collaboration étroite entre leurs deux partis.

■ UN CYCLOMOTORISTE A ÉTÉ TUÉ par une voiture, samedi, près de Dully, sur la route Lausanne-Genève; il s'agit de M. G. Cochet, de Gland, âgé de 82 ans.

■ UNE PROSTITUÉE A ÉTÉ ASSASSINÉE à Zurich. Le corps de la victime, âgée de 47 ans, portait les traces de nombreux coups de couteau. Le meurtre remonte à plusieurs jours: c'est dans l'appartement de la femme que la police, alertée par une amie de celle-ci, a découvert le corps. On recherche le meurtrier.

■ UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ, l'Union des sociétés suisses de biologie expérimentale, s'est constituée samedi à l'Université de Bâle, en présence du conseiller fédéral Tschudi.

■ LES ÉTUDIANTS DU POLY de Zurich ont manifesté calmement samedi dans les rues de la ville de la Limmat pour inciter les citoyens à repousser la loi sur les écoles polytechniques fédérales.

■ COLLISION MORTELLE, hier matin, entre Lugano et Melide: une voiture italienne, déportée dans un virage, a embouti une voiture zurichoise. Le conducteur de l'auto italienne a été tué, son passager grièvement blessé, tandis que les trois occupants de l'autre véhicule étaient contusionnés.

■ UNE FILLETTE A ÉTÉ TUÉE PAR UNE AUTO hier à Glis près de Brigue, alors qu'elle traversait la route pour rejoindre son père.

■ LA PREMIÈRE JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS a été célébrée samedi au siège de l'UIT, à Genève, en présence de M. Ruffieux, conseiller d'Etat, et de Cl. Ketterer, nouveau maire de Genève. Cette journée coïncidait — et coïncidera dorénavant, puisqu'elle sera célébrée chaque année — avec la date anniversaire de la première conversation télégraphique internationale.

■ UNE NOUVELLE LIGNE FERROVIAIRE a été mise en service dans la nuit de samedi à dimanche par les CFF; il s'agit de la ligne Ziegelbrücke-Weesen-Murg qui fait partie de l'importante liaison Zurich-Coire et Zurich-Arlberg.

■ UNE ACIÈRE EST PARALYSÉE à Bodio (TI) à la suite d'un gros incendie qui a détruit, samedi, les installations électroniques de commande du laminoir, faisant pour un à deux millions de francs de dégâts.

■ L'IDENTITÉ DE L'ALPINISTE tué la semaine dernière au Mont-Yelan, dans le massif du Grand-Saint-Bernard, a été publiée: il s'agit de M. A. Kraenbühl, 53 ans, de Berne.

■ LA MÉDAILLE D'OR du 33^e Concours national suisse de cinéma amateur a été décernée samedi à Montreux au dessin animé « Le Peintre », de M. Haldenwang (Zurich). Trente-sept films, dont dix romands, concourraient.

■ LE POLICIER CONdamnÉ la semaine dernière à Zurich, à sept jours d'arrêts avec sursis pour lésions corporelles lors des manifestations de juin dernier, a déposé un recours contre ce verdict.

On joue beaucoup du couteau, à Genève

Les coups de couteau deviennent monnaie courante à Genève: deux nouveaux drames se sont en effet déroulés dans la nuit de dimanche à lundi dans la ville de Calvin.

Une jeune femme, M^{lle} Denise Nicole, 22 ans, employée genevoise, a été trouvée étendue près de la rue des Alpes, proche de la gare, poignardée dans la région thoracique. Elle fut immédiatement transportée à l'Hôpital cantonal, et son état est jugé grave.

L'enquête a montré qu'elle avait été frappée dans son studio, non loin de l'endroit où elle a été découverte. Le coupable présumé est en fuite: il s'agirait d'un ancien ami de la victime, âgé de 24 ans, Bâlois, expulsé de Genève.

D'autre part, à la suite d'une dispute dans la cuisine d'un hôtel de Florissant, un cuisinier français de 50 ans a frappé d'un coup de couteau à l'épaule un apprenti de 17 ans, qui, fort heureusement n'a pas été grièvement touché. Le coupable a été arrêté.

■ LES TESSINOIS ONT REFUSÉ par 12 548 voix contre 7959 le crédit nécessaire à l'agrandissement de l'aérodrome de Magadino. Cette décision populaire rompt l'accord passé entre le canton et le DMF qui désirait beaucoup, pour sa part, cet agrandissement.



Au moment où « Apollo 10 » vogue vers la lune pour aller repérer l'endroit où devront se poser les premiers hommes qui fouleront le sol lunaire, on prépare déjà certains détails de cette seconde opération, prévue pour juillet. Notre photo: une laborantine présente le « pique-nique lunaire »; il s'agit d'aliments spécialement conditionnés pour être consommés par les astronautes. A choix: « poulet aux légumes », « jambon canadien en sauce », « veau à la sauce barbecue »...

DERNIÈRE PAGE

Genève: Le PSG a aussi délibéré

EPF: L'avis est différent au bout du lac

L'assemblée des délégués du Parti socialiste genevois, réunie samedi au Grand-Saconnex, sous la présidence de Pierre Wyss-Chodat, vice-président du PSG et député au Grand Conseil, a consacré ses débats à la préparation de l'action socialiste en cette année électorale ainsi qu'à une discussion de l'initiative populaire pour l'interdiction d'armes et de la votation fédérale sur la loi d'organisation des écoles polytechniques.

En présence des conseillers d'Etat André Chavanne et Willy Donzé, du conseiller national Jean Ziegler, du nouveau maire de la ville de Genève, Claude Ketterer ainsi que de nombreux conseillers administratifs, députés et conseillers municipaux, le président de la Commission électorale, Serge Moser, a exposé les grandes lignes du programme et de l'action du parti.

Face aux privilèges qui caractérisent le système capitaliste, le Parti socialiste proposera, allant seul à la lutte, l'alternative qu'offre le socialisme démocratique et qu'ouvrirait le renforcement de sa représentation dans les conseils. Au moment où les propriétaires immobiliers se sont vus contraints de céder à la pression populaire stimulée par sa pétition relative au logement, le Parti socialiste exige qu'aucune hausse n'intervienne et que le plan d'action logement soit réalisé sans délai.

L'assemblée a en outre décidé, à l'unanimité, après avoir entendu un exposé de l'ancien conseiller national Georges Borel, de soutenir l'initiative

pour un contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction de l'exportation d'armes. Le Parti socialiste estime en effet qu'il est urgent de mettre fin à un trafic éhonté d'armes qui est en contradiction avec la mission que la Suisse doit poursuivre sur le plan mondial.

Le Parti socialiste se félicite en outre de la reprise par la Confédération de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Il s'oppose par contre à la loi d'organisation des deux écoles proposées par le Conseil fédéral qui n'est qu'une réédition à peine aménagée de l'ancienne loi de 1854. Or, des problèmes nouveaux se posent aujourd'hui aux écoles polytechniques tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche et dont la loi ne tient pas suffisamment compte. Le Parti socialiste genevois pense en particulier que les étudiants, les assistants et les professeurs ont le droit de participer à la gestion des deux écoles. Enfin, en recommandant le rejet de la loi, le Parti socialiste estime qu'il ouvre ainsi la voie à une discussion universitaire réelle entre tous les intéressés.

Enfin, le Parti socialiste genevois salue la décision du congrès 1968 du Parti socialiste suisse en vue du lancement d'une initiative sur la sécurité sociale, initiative relative à la transformation de l'AVS en un régime de pension populaire et à l'introduction de l'assurance maladie obligatoire financée selon les mêmes principes que l'AVS, c'est-à-dire à parité par les salariés et les employeurs.

Les revendications des employés de commerce

La Société suisse des employés de commerce (SSEC), qui compte près de 64 000 membres actifs, s'oppose à une réforme des finances fédérales qui romprait, au détriment des employés, l'équilibre actuel entre les impôts directs et indirects, et demande la suppression des effets de la « progression à froid » déclare notamment une résolution adoptée par l'assemblée des délégués de la SSEC, réunie samedi et dimanche à Genève. Cette réunion coïncidait avec la célébration du 50^e anniversaire de la section de Genève de la SSEC.

En matière de politique professionnelle, la SSEC demande en particulier une protection sociale plus efficace des employés contre les effets de la concentration et la rationalisation croissante des entreprises.

La SSEC se prononce en faveur de quatre semaines de vacances pour les apprentis. Elle estime aussi qu'il convient de mieux tenir compte du volume de travail incombant aux cadres en prenant à leur égard des mesures destinées à protéger leur santé et en leur accordant un supplément de vacances.

Enfin, l'assemblée des délégués de la SSEC a adopté une résolution de politique de formation professionnelle qui affirme notamment que les écoles professionnelles doivent être largement dotées de moyens techniques modernes (laboratoires de langues, moyens audio-visuels), au besoin en modifiant les bases légales régissant les subventions fédérales, cantonales et communales.

Cette même résolution affirme, par ailleurs, que les élèves sortant des hautes écoles des sciences économiques et administratives, qui ont consenti d'importants sacrifices financiers durant trois ans d'études, doivent être assurés d'un titre correspondant à leur formation et protégé légalement par la Confédération.

En conclusion de ses travaux, l'assemblée a élu son nouveau président central en la personne de M. R. Maier-Neff, qui sera le premier à assumer cette fonction à plein temps.

La Chaux-de-Fonds

Examens de fin d'apprentissage des radio-électriciens

Vendredi soir dernier, dans le réfectoire des usines Phillips S.A. de La Chaux-de-Fonds s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes fédéraux de capacité en présence de M. Nagel du Département de l'industrie de notre canton, présent bien qu'il soit en vacances, ce qui prouve son attachement aux radio-électriciens. Etaient présents également: MM. Zahner et Quinche de l'Ecole des métiers de Neuchâtel, G. Hostettler et Ph. Thomi, présidents, respectivement des groupements de Neuchâtel et des Montagnes neuchâteloises des installateurs concessionnaires radio et télévision (USRT).

M. Louis de Blairville remit les diplômes aux lauréats suivants: 1. Rappin Willy (maison Roulin, Neuchâtel), avec une moyenne de 5,3; 2. Jaquet Cedric (Radio Melody, Neuchâtel); 3. Cattin Philippe (usine Philips S.A., La Chaux-de-Fonds); 4. Vauclair Denis (maison Luder, Neuchâtel); 5. Jaccard Alexis (MM. Hug & Cie, Neuchâtel);

6. Jacot Claude (Telemo, Saint-Blaise).

A cette session se sont présentés également deux candidats appelés familièrement « article 30 » (d'après la loi fédérale); ce sont MM. Giuliano Checco et Alphonse Jeandupeux qui réussirent brillamment avec des moyennes de 5,2 et 5. Ces deux candidats, âgés d'une trentaine d'années, ont étudié le métier de radio-électricien en dehors de leurs occupations professionnelles. Des bouquets de roses furent remis à leurs épouses en témoignage de remerciements pour la patience qu'elle eurent à voir, pendant plusieurs années, leurs maris travailler ferme le soir, le samedi et le dimanche pour arriver à ce résultat.

M. Nagel rappela aux jeunes lauréats qu'à côté de la formation professionnelle il est absolument nécessaire de compléter son rôle de citoyen en prenant part à la vie civique et politique, car une démocratie véritable ne vaut que par ses électeurs.

M. Philippe Thomi eut, ensuite, le plaisir de distribuer des prix à tous les lauréats, tout en déplorant qu'un échec et trois échecs partiels viennent ternir l'éclat de cette soirée. Il encouragea ces candidats à travailler dur pour se représenter cet automne. Il dit encore quelques mots sur sa conception du travail collectif et cita les efforts qui seront entrepris pour améliorer la moyenne générale.

Une soirée-variétés organisée par Roland Maillot, responsable des apprentis, et par M. Philippe Thomi (avec orchestre et collation) fut agrémentée d'un grand concours avec diapositives et musique haute fidélité stéréo fit faire à tous les apprentis des divers degrés, des chefs techniques et des membres de l'USRT, soit en tout une soixantaine de participants, un voyage culturel autour de l'Europe (en passant par le Maroc et l'Egypte).

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Décès

André Willy-Fernand, magasinier-livreur, né le 25 janvier 1919, époux de Marcelle-Madeleine née Richard (Arc-en-Ciel 28).

Perronnet Jules-André, horloger, né le 6 janvier 1906, époux de Gertrude née Bessire (Bienne).

Dietesheim née Girard Yvette-Renée, ménagère, née le 9 janvier 1917, épouse de Edouard-Marc (Belle-Combe 7).

Brunner née Jeanrenaud Berthe-Elise, née le 10 mai 1876, veuve de Frédéric-Hermann (Numa-Droz 50).

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Les Tueurs sont lâchés».

CORSO: 20.30, «Mayerling».

EDEN: 20.30, «Adolphe ou l'Age tendre».

PLAZA: 20.30, «La Nuit du lendemain».

SCALA: 20.30, «El Gringo».

Divers

AULA DES FORGES: 10.00 à 22.00, l'Autriche présente les travaux de quinze architectes 1965-1968.

CHAMPIONNAT DE L'ACFA: terrain du Patinage: 18.30, Université-Vouvard; 19.10, Espanol II-Rotary; 19.50, Ecoles-Equipe.

Pharmacie d'office

Pharmacie Pillonel, av. Léopold-Robert 58a. (Dès 22.00 le No 11 renseigne.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Val-de-Ruz: PROPHYLAXIE DENTAIRE

Devant les proportions inquiétantes prises par la carie dentaire dans notre pays, différents milieux ont commencé à réagir sérieusement. D'abord les médecins dentistes eux-mêmes, puis les autorités.

Dans notre canton, après la fondation du service dentaire de la jeunesse, il y a une dizaine de jours, qui prévoit pour l'automne la mise en circulation de la première clinique dentaire ambulante, une expérience nouvelle va débiter.

Mercredi dernier, à la Salle du tribunal de Cernier, M. Gédet, premier secrétaire du DIP, a présidé une séance d'information destinée aux parents, au corps enseignant, aux commissions scolaires et aux conseils communaux. Dans le cadre d'une campagne systématique, les élèves des 3^e et 4^e années scolaires seront appelés à effectuer des brossages réguliers et

contrôlés en utilisant une pâte dentifrice destinée à protéger l'émail des dents. Cette expérience, qui va se poursuivre pendant deux années, sera contrôlée par des médecins dentistes dont l'un, M. Zysset, a doné l'autre soir aux intéressés tous les renseignements désirables.

De la discussion qui suivit, il ressort que les parents eux-mêmes sont très heureux de cette mesure; que les dentistes habituels ne seront pas lésés par les nouveautés en cause; enfin que les autorités communales, qui se préoccupent aussi de la santé publique, sont en général enchantées que, pour commencer, une partie de la génération montante soit préservée d'un fléau qui coûte à notre pays plus de 40 millions de francs par année.

Quant à nous, nous ne pouvons qu'approuver de telles mesures, en espérant que leur application sera comprise et appréciée par toute la population. A. J.

DOMBRESSON: LA FIÈVRE APTEUSE A ÉTÉ STOPPÉE

A la suite de la découverte de fièvre apteuse dans l'exploitation de M. R. Fallet, à Dombresson, tous les animaux de l'espèce bovine et porcine non vaccinés préventivement ont été abattus le 28 avril 1969. Dès cette date, aucun fait nouveau ne s'est produit. La ferme contaminée a été désinfectée. En conséquence, toutes les mesures sanitaires sont levées dès le samedi 17 mai 1969. Les zones d'infection et de protection décrétées dans les communes de Dombresson et de Villiers sont supprimées.

TRAVERS: Un taureau attaque son propriétaire. — Hier, à 5 h. 10, aux Lacherelles-sur-Travers, M. et M^{me} Robert Pellaton venaient de sortir de la ferme pour rentrer le troupeau. Subitement, le taureau se précipita sur M. Pellaton, né en 1928, et père de trois enfants, et lui ouvrit le ventre. Transporté à l'Hôpital de Couvet, la victime a subi une intervention chirurgicale d'urgence.

VINGT-CINQ ANS AU SERVICE DE L'ÉTAT. — M. Roger Steiner, comptable à l'arsenal de Colombier, a célébré le 25^e anniversaire de son entrée dans l'administration cantonale. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du Département militaire.

INTERVENTION DES P. S. — Hier, aux environs de 17 h., les P. S. sont intervenus à la rue des Crêtets, où une voiture était en feu. Une charge d'extincteur à poudre a suffi à mettre fin à ce début de sinistre qui s'était attaqué au tableau de bord.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de M. D. Landry, le tribunal a infligé des amendes, qui n'excédaient pas 40 fr., pour infraction à la LCR.

● G. F. a été condamné à 80 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour infraction à l'ordonnance sur les liquidations et la concurrence déloyale.

● L. G. se voit infligé une même amende et les mêmes frais.

NOCES D'OR. — M. et M^{me} Emile Affolter-Geiser, domiciliés à la rue Numa-Droz 199, ainsi que M. et M^{me} Fernand Jeanneret-Châtelain, ont fêté respectivement leurs noces d'or samedi. Nous leur présentons nos félicitations et nos vœux.

L'UNION PRÉSIDIÉE PAR UN CHAUX-DE-FONNIER. — L'Union, société philanthropique, a siégé samedi et dimanche à Zurich. Elle y a tenu son assemblée des délégués. Elle a élu le nouveau comité central qui, sous la présidence de M. Carlo Spitznagel, de La Chaux-de-Fonds, assumera la relève du comité central actuel, composé de membres du cercle de Berne et présidé par M. Erhard-F. Jost. Au cours d'une cérémonie, M. Jost a remis un don de 5000 fr. à l'école Tobias, de Zurich, en présence de plusieurs centaines de personnes venues de toute la Suisse. En plus des secours qu'elle alloue chaque année, la société Union octroie deux fois par an un don spécial à des œuvres de bienfaisance ou culturelles.

LA CIBOURG: Chute d'un motocycliste. — Hier à 21 h. 40, M. W. R., qui circulait en motocyclette sur la route entre la Cibourg et le Bas-Monsieur, a fait une chute. Heureusement M. W. R. s'en tire avec quelques contusions sans gravité.

CHAMPIONNAT DE L'ACFA. — Résultats des première et deuxième semaines: Technicum—Beau-Site, 1-2; Forges—Dany's Bar, 0-2; Vouvard—Portescap I, 0-0; Paci—Cassina, 3-0; Breitling—Espagnol I, 1-1; Comète—Racine & Gluck, 1-4; Movado—Rotary, 1-3; Montagnards—Mélèzes, 4-0; Universo—Flèches, 2-0; Portescap II—Schwaeger, 0-10; Equipe—Bar Léo, 1-0; Services industriels—Alduc, 1-0; Montagnards—Technicum, 0-0; Impartial—Travaux publics 0-3 (forfait); Coop-Typoffset—Sadamel, 1-0; Dany's Bar—Commerçants, 0-0; Espagnol I—Stella, 0-2; Méroz—Movado, 2-0; Comète—Impartial, 0-1; Paci—Migros, 0-0.

MÉMENTO LOCIOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «La Jungle des Tueurs».

CASINO: 20.15, concert du Trio de Vienne.

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

CHANTEURS À L'HONNEUR. — Au cours de la Fête cantonale de chant d'Interlaken, dans laquelle se distinguèrent l'Union chorale et le Männerchor Harmonie-Erguel, furent acclamés pour cinquante ans d'attachement au chant MM. G. Mettler, président d'honneur du Männerchor Harmonie-Erguel, G. Brenzikof, E. Jeanrichard et A. Courvoisier, ces derniers membres de l'Union chorale. Ils reçurent la médaille d'or. MM. F. Calame et Châtelain, choraliens, ainsi que M. W. Müller, de l'Harmonie-Erguel, obtinrent la médaille d'argent. Vu l'horaire, les membres de cette dernière société furent fêtés à Interlaken, alors que les vétérans de l'Union chorale le furent dans leur local. On releva la présence de M. J. Sandoz, président d'honneur de l'Union chorale, qui totalise, lui, soixante-cinq ans d'activité, à la fête.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil a pris connaissance des comptes 1968, présentés par M. J.-C. Bourquin, comptable municipal. Ces comptes seront soumis à l'approbation du Conseil général avec le rapport de gestion, dans une séance qui est fixée au jeudi 29 mai.

Les bureaux de vote sont désignés pour la votation fédérale du 1^{er} juin. M. Godat fonctionnera comme président pour le bureau du village, M. R. Gfeller pour celui des Pontins et M. H. Amstutz pour celui de La Chaux-d'Abel.

La vaccination antivariolique gratuite aura lieu le jeudi 22 mai. Les parents des enfants que cela intéresse seront convoqués.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Beau succès du Festival jurassien des accordéonistes

Le XXXIII^e Festival jurassien des accordéonistes, qui s'est déroulé samedi et dimanche à Moutier, a connu un beau succès. Le président de l'organisation, M. Jean Rérat, salua les délégués de l'Association romande, MM. Georges Simon, président d'honneur, Robert Cartier, président, René Gay, secrétaire, Charles Pache, président de l'Association fribourgeoise, le préfet Macquat, le maire Strasser, M. Gorgé, président de Pro Jura.

Après avoir été reçus sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où la municipalité offrit le vin d'honneur, les accordéonistes jurassiens se retrouvèrent au stand pour fraterniser.

La matinée fut réservée au concours et MM. Calame et Hirschy, de La Chaux-de-Fonds, membres du jury, ont pu se déclarer satisfaits de la qualité musicale.

Quant au cortège qui parcourut la ville, il fut applaudi par le public de Moutier. (w.)

Spectaculaire sauvetage dans les gorges de Moutier

Hier, en fin d'après-midi, un varappeur bâlois, M. Charles Buscher, 18 ans, étudiant, premier de cordée qui attaqua avec un ami de Bâle, M. Amstutz, la « petite crête », à l'entrée des gorges de Moutier, a dévié alors qu'il se trouvait à 30 m. du sommet de ce rocher haut de 110 m. Son compagnon réussit à assurer la corde. Toutefois, le malchanceux fit une chute libre de 40 m. et resta suspendu durant une heure et quart dans la paroi.

L'alarme a été donnée par M. Louis Frôté, de Miécourt, qui, en compagnie de son beau-frère, arrivait au sommet du rocher. Immédiatement, la gare CFF toute proche et la police cantonale alertèrent la colonne de secours du CAS.

Sous les ordres de MM. Willy Zimmermann et Raymond Monnerat, sept hommes se rendirent au pied de la paroi qui fut escaladée jusque sur un contrefort où l'on réussit à hisser le varappeur bâlois, qui fut ensuite fixé sur un siège et descendu au moyen d'un câble. Si, à 17 h. 45, l'alarme était donnée, à 19 h., le blessé se trouvait dans l'ambulance qui le conduisit à l'hôpital du district.

Aux dernières nouvelles, M. Buscher ne souffre d'aucune fracture mais il se trouve atteint de tétanisme, plus précisément de contractions musculaires provenant de sa longue suspension à la corde. Quant à ses blessures ouvertes, elles sont sans gravité.

Un nombreux public a suivi ces délicates opérations de sauvetage et la police cantonale et municipale eut fort à faire pour canaliser le trafic particulièrement important dans les gorges. (w.)

MOUTIER: Incendie. — Hier, à 17 h. 45, le PPS de Moutier était alarmé, un incendie venant de se déclarer dans l'appartement de M. Marcel Montanari dans l'immeuble locatif de la FOBB, à la rue Centrale. Les premiers secours placés sous le commandement du major Jecker, réussirent à circonscrire le sinistre qui a causé pour 25 000 fr. de dégâts. Selon l'enquête menée par le caporal de la sûreté Montavon, l'impression d'un fumeur qui a jeté une cigarette dans la poubelle en plastique serait à l'origine de l'incendie. (w.)

MOUTIER: Sans nouvelles... — On est toujours sans nouvelles, à Moutier, du petit Erwin Kocher, cinq ans et demi, disparu depuis plus de trois semaines. Profitant de la baisse sensible des eaux de la Birse, la police cantonale, la police municipale et le garde-pêche Girod ont entrepris deux nouvelles actions de grande envergure en vidant notamment le barrage des usines von Roll, à Choindex. Le personnel de cette entreprise participa également aux recherches. Le directeur, M. Schwarz, avait consenti à arrêter la marche de la fonderie. La population est de cœur avec la famille Kocher qui passe des semaines angoissantes. (w.)

TAVANNES: Deux blessés au motocross. — Participant au motocross de Pierre-Pertuis, un coureur genevois, M. Serge Voitchowsky, 22 ans, qui s'alignait dans la catégorie des 250 cmc., a fait une chute et dut être transporté à l'Hôpital de Moutier. Il souffre de très fortes douleurs dorsales. Un autre coureur, M. Hans Linder, d'Ederswil, a également fait une chute et s'est blessé au visage et aux jambes; souffrant, en outre, d'une fracture probable de la mâchoire, il a été hospitalisé à Laufen.

LES VEINARDS

Lausanne, 14 mai. — Beaucoup de gens se demandent ce qu'ils feraient s'ils gagnaient le gros lot de la Loterie romande. Deux Lausannois devront y songer, puisqu'ils se partagent les 100 000 francs attribués aux possesseurs du fameux billet, sorti le 3 mai au tirage de Chambésy, et dont ils possèdent chacun une moitié. Un embarras dont ils n'auront sans doute aucune peine à se tirer!

TAVANNES: † VICTOR VOUTAT

La semaine dernière, les derniers honneurs furent rendus au crématoire de Bienne à Victor Voutat, décédé dans sa 88^e année. Membre du Parti socialiste depuis son jeune âge, il représenta ce dernier au Conseil municipal et dans différentes commissions tant communales que cantonales avec beaucoup de savoir-faire, justifiant la confiance mise en lui.

Membre du Conseil d'administration de Coop TMB pendant plus de cinquante ans, il en fut le président pendant trente-cinq ans. Lors de sa retraite, le titre de président d'honneur lui fut conféré. Issu d'un milieu des plus modestes, Victor Voutat resta parmi les humbles. Petit artisan, il dut lutter pour faire face aux devoirs et aux charges que lui imposait la belle et grande famille.

Il ne transigea jamais et resta fidèle à son idéal.

Victor Voutat n'est plus. A sa famille, et à son épouse en particulier, nous adressons nos condoléances, et les assurons de notre profonde sympathie.

Parti socialiste de Tavannes.

MALLERAY: Décisions du Conseil municipal. — Une séance d'orientation aura lieu le mardi 27 mai, à 20 h. 15, à la Salle communale. Une délégation du Comité de l'hôpital fera rapport sur la construction du nouveau centre, soit notre quote-part Moutier. Notre commune devra garantir les frais de construction du nouveau centre, soit notre quote part s'élevant à 935 000 fr. et en garantissant le service des intérêts et de l'amortissement.

A cet effet les électrices et électeurs sont convoqués les 30 et 31 mai et le 1^{er} juin pour voter par le système des urnes.

Par circulaire, le contrôle cantonal des prix a informé que l'affichage des prix de détail des fruits, des légumes et des œufs, est obligatoire. Un double de cette circulaire sera adressé à tous les commerces de la localité.

FRINVILLIER: Deux motocyclistes blessés. — Hier, à 10 h., un motocycliste de Berne, M. J. Graf, 24 ans, qui montait de Bienne en direction de Reuchenette, manqua le virage situé au-dessus de Frinvillier. Sa machine alla se jeter contre la palissade signalant le début des travaux de correction de la route.

Le conducteur a été légèrement blessé au dos. Sa passagère, M^{lle} E. Reichen, 20 ans, de Berne également, a subi une commotion cérébrale et a toutes les dents de la mâchoire inférieure cassées.

TROIS BLESSÉS EN AJOIE. — A la suite d'un refus de priorité, deux voitures sont entrées en collision, hier vers 16 h., sur le pont de l'Allaine, à Grandgout. Une des voitures était conduite par M^{lle} B. Klaus, 20 ans, domiciliée à Boncourt, qui a été hospitalisée. Elle souffre d'une plaie au cuir chevelu, d'une commotion cérébrale et de contusions. L'autre voiture était conduite par M. J. Chiller, domicilié à Molsheim (Bas-Rhin), qui a subi, de même que son épouse, diverses contusions.

SOUBEY: On a retrouvé le corps d'un canoëiste. — M. Ernest Kerl, habitant Bassecour, qui avait disparu en aval de Soubey, alors qu'il descendait le Doubs en canoë — comme nous l'avions annoncé — a été victime d'un enfant de 4 et de 8 ans.

a été retrouvé par un pêcheur près de Chervillers, alors que des camarades de travail avaient signalé peu avant qu'ils avaient vu le corps au milieu de la rivière en aval de Champois. M. E. Kerl, était marié et père de deux enfants de 4 et 8 ans.

AVIRON. — Deux victoires suisses ont été enregistrées aux régates internationales de Berlin-Ouest, grâce à Burgin-Oswald (Neuchâtel) en double scull et au Seelub Lucerne en deux avec barreur. Les deux équipages avaient déjà triomphé la veille dans les séries.

D'UN SPORT A L'AUTRE

Résultats
et classements

LNA

La Chaux-de-Fonds—Bienne, 1-2
Lugano—Grasshoppers, 2-3
Lucerne—Lausanne, 1-3
Servette—Saint-Gall, 1-0
Winterthur—Bâle, 0-0
Young-Boys—Sion, 1-0
Zurich—Bellinzzone, 2-2

Lausanne	24	14	5	5	67-38	33
Bâle	24	11	10	3	41-26	32
Young-Boys	24	12	5	7	48-34	29
Lugano	24	11	5	8	36-25	27
Zurich	24	10	6	8	56-36	26
Bellinzzone	24	9	8	7	35-38	26
Bienne	24	8	8	8	46-55	24
Servette	24	8	7	9	30-37	23
Grasshoppers	24	7	8	9	41-44	22
Saint-Gall	24	6	9	9	28-36	21
Chaux-de-Fds	24	5	10	9	48-49	20
Winterthur	24	4	12	8	25-37	20
Sion	24	7	5	12	37-47	19
Lucerne	24	5	4	15	31-67	14

LNB

Aarau—Urania, 1-0
Bruhl—Etoile Carouge, 4-1
Fribourg—Xamax, 2-0
Granges—Baden, 2-0
Mendrisiostar—Thoune, 2-1
Young-Fellows—Chiasso, 2-1
Wettingen—Soleure, 2-0

Wettingen	24	14	5	5	43-22	33
Fribourg	24	12	8	4	41-22	32
Xamax	24	12	4	8	39-30	28
Bruhl	24	8	11	5	41-33	27
Chiasso	24	10	7	7	28-31	27
Y.-Fellows	24	8	10	6	31-34	26
Granges	24	9	6	9	43-33	24
Aarau	24	9	6	9	30-29	24
Thoune	24	9	3	12	29-29	21
Mendrisiostar	24	7	7	10	21-34	21
Et. Carouge	24	6	8	10	25-32	20
Urania	24	5	9	10	20-33	19
Baden	24	5	8	11	17-32	18
Soleure	24	6	4	14	26-40	16

Le sport-toto

2 2 2 1 x 1 x 1 1 1 1

La première ligue

Groupe romand: Cantonal—Campagnes, 1-4; Le Locle—Martigny, 7-2; Meyrin—Monthey, 0-0; Nyon—Stade Lausanne, 1-2; Vevey—Moutier, 4-1; Yverdon—Chênois, 3-0. — Classement: 1. Martigny, 22/36; 2. Vevey, 21/33; 3. Monthey, 22/33; 4. Cantonal, 22/24; 5. Le Locle, 22/22; 6. Yverdon, 21/21; 7. Campagnes, 22/21; 8. Moutier, 22/19; 9. Chênois, 23/18; 10. Meyrin, 21/16; 11. Fontainemelon, 22/15; 12. Nyon et Stade Lausanne, 22/13.

Groupe central: Durrenast—Porrentruy, 3-1; Nordstern—Concordia, 3-1; Old-Boys—Breite, 1-3; Trimbach—Breitenbach, 2-0; Langenthal—Zofingue, 0-0. — Classement: 1. Langenthal, 23/32; 2. Nordstern, 23/28; 3. Berne, 22/27. Langenthal est qualifié pour le tour final de promotion en ligue nationale B. Old-Boys est relégué en deuxième ligue.

Groupe oriental: Amriswil—Red-Star, 1-1; Emmenbrucke—Blue-Stars, 3-2; Frauenfeld—Police, 4-0; Uster—Locarno, 4-2; Vaduz—Buochs, 0-3; Zoug—Schaffhouse, 1-1. — Classement: 1. Frauenfeld, 22/31; 2. Buochs, 23/30; 3. Amriswil, 22/28.

Le fait du jour

Pour les deux dernières journées de championnat, l'ASF a imposé les heures des rencontres. Tous les matches qui ont une influence sur le classement se joueront le samedi soir à la même heure. Cette décision est tout à fait justifiée. Mais, à notre avis, les matches de ce dernier week-end avaient, eux aussi, une influence. Pourquoi avoir autorisé Winterthur—Bâle le samedi alors que Lausanne jouait à Lucerne le lendemain? Pis encore pour ceux qui luttent contre la relégation. Grasshoppers fut plus ou moins avantagé en jouant le dimanche après midi à Lugano, alors qu'il connaissait les résultats des équipes l'entraînant plus particulièrement et se trouvant dans la même situation que lui. Il faudra revoir cela. RAYDER.

LUCERNE est relégué, WETTINGEN est promu

Au terme de la vingt-quatrième journée, c'est-à-dire à deux journées de la fin, on connaît deux certitudes: Lucerne est d'ores et déjà relégué, alors que Wettingen est assuré de sa promotion en LNA.

Lucerne, relégué, qui l'accompagnera? Grasshoppers avec sa victoire (sans Grahn) à Lugano et deux buts de Thurner, ainsi que Servette qui s'est finalement imposé dans les toutes dernières minutes, sont presque assurés de conserver leur place. Mais derrière, quatre clubs se sont enlisés: Saint-Gall et surtout Winterthur, La Chaux-de-Fonds et Sion. Le moins bien placé est Sion, mais Lugano (en difficultés financières) et Zurich (déjà en vacances) qui sont les prochains adversaires des Valaisans, sauront-ils vraiment jouer le jeu?

Pour sa part, Winterthur devrait s'en tirer en jouant à Bienne et en recevant Bellinzzone. Saint-Gall, lui, s'en ira à Lugano après avoir reçu Young-Boys. Enfin,

le programme est difficile pour les Chaux-de-Fonniens: ils iront à Bellinzzone et recevront Grasshoppers.

Pour le titre, la prochaine journée (dans quinze jours) devrait normalement tout décider puisque Lausanne jouera au Saint-Jacques contre Bâle. Pour l'instant, les Vaudois vainqueurs



ÉCHEC À BÂLE: à l'image de Ramseier (4), entre Luthi et Odermatt, Bâle a été tenu en échec à Winterthur. Ce 0-0 sera-t-il fatal aux Bâlois?

à Lucerne ont repris la tête pendant que Winterthur tenait Bâle en échec.

La LNB a elle aussi quelque chose à annoncer. Wettingen, pour la première fois de son existence, jouera la saison prochaine en LNA. Le second candidat n'est pas encore tout à fait désigné. Mais Fribourg a déjà un pied

dedans, si ce n'est pas les deux. Le même phénomène qu'en LNA se présente au bas du classement. A la veille de l'avant-dernière journée, on ne connaît même pas l'un des relégués. Quatre voire six équipes sont encore menacées. Les plus mal en point sont pour l'instant Baden et Soleure.

La Chaux-de-Fonds n'a plus gagné depuis le 1^{er} décembre

LA CHAUX-DE-FONDS—BIENNE, 1-2. — Parc des sports de la Charrière. 4000 spectateurs. Arbitre: M. Marendaz, Lausanne. Buts: 13' Peters, 58' Peters, 67' autogol de Quattropiani sur un tir de Fankhauser.

La Chaux-de-Fonds: Eichmann; Allemann, Joray, Fankhauser, Keller; Méritat, Wulf, Brossard; Jeandupeux, Richard, Bosset.

Bienne: Tschannen; Zapico, Quattropiani, Knuchel, Juillerat; Silvant, Leu; Bai, Peters, Renfer I, Serment. Au soir du dimanche 8 décembre, terme du premier tour, La Chaux-de-Fonds était sixième avec 14 points. Trente-quatre buts avaient été réussis pour 25 reçus. Aujourd'hui, à la veille de l'avant-dernière journée, La Chaux-de-Fonds partage la douzième place avec Winterthur pour un actif de 20 points. Les Chaux-de-Fonniens, depuis le 1^{er} décembre, n'ont plus connu la victoire. Ils ont rétrogradé. Ils n'ont récolté que six points (six matches nuls). Dans ce deuxième tour, ils ont marqué 14 buts et ils en ont reçu 24.

La situation est grave. La Chaux-de-Fonds est au bord du gouffre. La défaite contre Bienne n'a surtout rien arrangé. La Chaux-de-Fonds fut com-

plètement désorganisée durant la première demi-heure de jeu. Et c'est dans ce laps de temps que les deux points se sont envolés. Deux erreurs ont été commises. D'abord d'avoir placé Tony Allemann comme arrière latéral. Ensuite, de confier à Méritat la lourde responsabilité de surveiller Peters.

Il faut aussi dire que La Chaux-de-Fonds n'avait pas de meneur d'hommes. Wulf et Brossard ont manqué dans leur tâche. Ah! si Peters avait été dans l'autre camp, la victoire, elle aussi, changeait de côté. Mais voilà, Peters joue à Bienne. Ce fut le grand monsieur de cette soirée: une ou deux classes supérieure à tous les autres, mis à part Jeandupeux qui fut le seul à rivaliser avec lui. Peters, cet homme terrible, a fait la loi. Il a marqué deux buts remarquables. Il a su tenir ses troupes en main. Il a, à lui seul, sauvé Bienne qui, avec 24 points, peut terminer la saison en roue libre.

Les Chaux-de-Fonniens ne pouvaient jamais gagner cette partie capitale. Il y avait trop d'hommes hors de forme. Richard, l'ombre de lui-même, Allemann, qui n'a plus le feu sacré et semble jouer par obligation, Wulf et

Brossard, qui ont de la peine à retrouver le rythme, voilà les grands problèmes pour Vincent.

Avec tout cela, il ne faut pas beaucoup pour mettre La Chaux-de-Fonds dans un jeu nerveux, désorganisé. On perd vite la tête en défense, comme par exemple dans les vingt premières minutes où Bienne pouvait très bien mener par 3 à 0.

Il est vrai aussi que Bienne, sans les deux coups d'éclat de Peters, n'aurait pas eu la vie si facile. Car La Chaux-de-Fonds a eu de la malchance et a manqué de réussite. Citons simplement le tir de Bosset qui passa au fil du montant, deux occasions pour Wulf, bien placé dans les seize mètres, un tir d'Allemann complètement raté alors qu'il avait le but au bout du soulier, deux tirs de Jeandupeux qui auraient mérité un meilleur sort et, pour terminer, le sauvetage miraculeux sur la ligne de Leu, quatre minutes avant la fin, alors que Tschannen, désertant sa cage, était battu. Ça, c'était l'égalisation.

Le match nul aurait en partie arrangé les affaires de La Chaux-de-Fonds, mais, en vérité, la victoire de Bienne est méritée.

Le F.-C. La Chaux-de-Fonds est à la veille de fêter son 75^e anniversaire. Un premier match dans le cadre de ces festivités aura lieu vendredi prochain contre Limerick, champion d'Irlande et trois fois vainqueur de la coupe. Il serait dommage de fêter un tel anniversaire avec une culbute en ligue B. Alors... que Richard, Allemann et autres Wulf, Brossard et Eichmann retrouvent le feu sacré. Une victoire à Bellinzzone dans quinze jours n'est pas impossible. Raymond DÉRUNS.

JEU DUR AUX CHARMILLES

SERVETTE—SAINT-GALL, 1-0 (0-0). — 6000 spectateurs. Arbitre: M. Clématis de Zollikofen. But: 83' Wegmann.

Servette: Bersier; Martin, Guyot, Martignago, Maffiolo; Wegmann, Kovacic; Nemeth, Pottier (Heuri), Blanchoud, Heutschi.

Saint-Gall: Biaggi; Schuwig, Kaspar, Bauer, Tanner; Dolmen, Sandoz (Bischof); Moscatelli, Nafziger, Grunig, Meier.

Cette rencontre débute houleusement et les joueurs ne se ménagent absolument pas, du côté saint-gallois Schuwig se fait remarquer par ses fous, alors que du côté grenat les joueurs pratiquent un football peu digne d'eux, car le jeu dur prime. La rentrée de Pottier ne fut pas convaincante, et déjà à la 7^e minute, il se blessa en tirant un coup franc. Cette partie s'est disputée sous le signe de la revanche du match de coupe de célèbre mémoire, et le jeu s'en ressentit. Les avants saint-gallois Grunig, Meier furent les plus dangereux par leur rapidité, et plusieurs fois la défense locale était prise au dépourvu, mais Bersier était toujours bien placé. Quant au Servette, ce ne fut guère plus brillant, et l'entraîneur a beaucoup de travail pour former une équipe digne de ses précédentes. Tout au long de la rencontre, les avants servettiens furent maladroits, à part une bombe de Guyot sur les bois de Biaggi, et à la troisième minute, ou Kaspar sauva sur sa ligne de but. Tout le monde croyait au résultat nul, mais sur une

descente de Blanchoud, qui glisse à Kovacic qui prolonge de la tête à Wegmann, la défense des Brodeurs hésite, et Wegmann d'un beau tir ouvre la marque. Plus rien ne sera marqué, la fin survient sur une rencontre peu satisfaisante. Georges Veluzat.

XAMAX n'a pas réussi

FRIBOURG—XAMAX, 2-0 (0-0). — 6000 spectateurs. Arbitre: M. Scheurer de Bettlach. Buts: 76' Cotting, 78' Waeber (penalty).

Fribourg: Dafflon; Blanc, Meier, Piguet, Waeber; Birbaum, Schultheiss; Cotting, Schaller, Tippelt, Clerc. Entraîneur: Sommer.

Xamax: Ph. Favre (Jacotet); Gagg, Mantoan, Bertschi, Stauffer; Stutz, M. Favre, Guillod; Manzoni, Brunnenmeier, Porret. Entraîneur: Bertschi.

Cette fois les carottes sont cuites, Xamax ne jouera pas la saison prochaine en LNA. En effet, les Neuchâtois ont perdu le match qu'il ne fallait pas perdre. L'équipe de Bertschi partait avec un certain handicap, l'aillier Bonny qui devra se faire opérer du ménisque étant indisponible.

Reconnaissons toutefois que la victoire de Fribourg est entièrement méritée et ne se discute pas. En ce dimanche de mai le stade Saint-Léonard a pu apprécier la vitalité de son équipe qui vraiment en voulait et qui au vu

de sa prestation mérite sa promotion.

Xamax a déçu. On ne peut pas gagner sans homme de milieu du terrain et sans ailiers. Ce match ressemblait à s'y méprendre au match joué mercredi soir par l'équipe suisse contre la Roumanie. Xamax pour gagner devait jouer l'attaque à outrance, il ne l'a pas fait. Il ne faut pas en vouloir à l'entraîneur Bertschi, il fait avec les hommes qu'il a à sa disposition et il faut le reconnaître franchement il y a trop de points faibles actuellement chez les Neuchâtois.

Une saison se termine. Il faut tourner la page et prévoir l'avenir.

Xamax n'était pas prêt pour le grand saut. Son tour viendra. Faisons confiance à Bertschi pour l'avenir; il saura amener la confiance et la foi et cette promotion tant attendue viendra un jour ou l'autre.

Fribourg a fait une excellente impression et chaque joueur est à féliciter pour son enthousiasme et son travail de tous les instants. E. M.

GOALS...

Ligue nationale A

22 buts: Kunzli (Zurich) et Peters (Bienne). — 18 buts: Muller (Young-Boys). — 16 buts: Kerkhoffs et Vuilleumier (Lausanne) et Grahn (Grasshoppers). — 13 buts: Hosp (Lausanne) et Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds). — 12 buts: Luttrup (Lugano) et Richard (La Chaux-de-Fonds). — 11 buts: Nembrini (Bellinzzone). — 10 buts: Allemann (Young-Boys).

Ligue nationale B

13 buts: Fullemann (Granges) et Manzoni (Xamax). — 12 buts: Messerli (Bruhl) et Schwick (Wettingen). — 11 buts: Duvoisin (Bruhl) et Ferdinand (Chiasso). — 10 buts: Beichter (Wettingen) et Brunnenmeier (Xamax). — 9 buts: Chianussi (Young-Fellows) et Cornioley (Wettingen).

A Marseille,
la coupe de France

En finale de la coupe de France, au stade de Colombes, l'Olympique de Marseille a battu les Girondins de Bordeaux par 2-0. Durant quatre-vingts minutes, les deux équipes luttèrent de façon acharnée, mais sans grand discernement. Terme, ce duel fut fort équilibré. La décision intervint de façon presque accidentelle. Le Camerounais Joseph devia chaussement un tir de son coéquipier Novi, décoché des trente mètres, et prit ainsi le gardien bordelais à contre-pied. Il ne restait alors que sept minutes à jouer. Ce même Joseph consolida le succès marseillais par un deuxième but à la 88^e minute, sur une rupture de Bonnel.

● Championnat de France de première division: Bastia—Ajaccio, 1-0; Metz—Saint-Etienne, 0-1; Monaco—Sochaux, 2-1; Strasbourg—Rouen, 2-0; Rennes—Nice, 4-2; Lyon—Valenciennes, 1-0; Nantes—Red-Star, 3-2.

ITALIE. — Trentième et dernière journée de première division: Atalanta—Cagliari, 1-2; Fiorentina—Varese, 3-1; Internazionale—Bologne, 4-0; Vicenza—Verone, 2-1; Napoli—Pisa, 2-1; Palermo—Milan, 0-0; Torino—Roma, 2-0; Sampdoria—Juventus, 1-1. Classement final: 1. Fiorentina, 45 p. (champion d'Italie); 2. Milan et Cagliari, 41; 4. Internazionale, 36; 5. Juventus, 35; 6. Torino, 33; 7. Napoli, 32; 8. Roma, 30; 9. Torino, 29; 10. Verona, 26; 11. Palermo, 25; 12. Sampdoria et Vicenza, 23; 14. Varese, 22; 15. Pisa, 20; 16. Atalanta, 19. Varese, Pisa et Atalanta Bergame descendent en seconde division.

ALLEMAGNE. — Trente et unième journée: Borussia Dortmund—Alemania Aix, 3-1; Munich—Hertha Berlin, 0-1; Nuremberg—Bayern Munich, 2-0; Hanovre—Duisbourg, 1-1; Hambourg—Schalke, 1-3; Kaiserslautern—Eintracht Francfort, 2-2; Kickers Offenbach—Stuttgart, 2-1; Borussia Moenchengladbach—Eintracht Brunswick, 1-1; Cologne—Werder Brême, 3-3. Classement: 1. Bayern Munich, 41 points; 2. Hambourg, 35; 3. Stuttgart, Alemannia Aix et Borussia Moenchengladbach, 34.

ANGLETERRE. — Dernière journée: Manchester United—Leicester City, 3-2; Newcastle United—Liverpool, 1-1. Classement final: 1. Leeds United, 67 points; 2. Liverpool, 61; 3. Everton, 57; 4. Arsenal, 56; 5. Chelsea, 50; 6. Tottenham Hotspur, 45. Puis: 11. Manchester United, 42; 12. Manchester City, 40 (tenant du titre); 20. Coventry City, 31; 21. Leicester City, 30; 22. Queen's Park Rangers, 18. Leicester City et Queen's Park Rangers sont relégués.

Dans les séries inférieures

NEUCHÂTEL. — Deuxième ligue: Saint-Imier—Colombier, 4-3; Sonviller—Etoile, 3-2; Boudry—Audax, 5-0; Xamax II—Superga, 0-1; Couvet—La Chaux-de-Fonds II, 1-0. — Troisième ligue: Buttet—Corcelles, 2-2; Le Locle II—La Sagne, 3-5; Auvier—Bôle, 3-1; Ticino Ib—L'Areue, 2-1; Saint-Blaise—Espagnol, 1-4; Floria—Xamax III, 1-2; Les Bois—Ticino Ia, 6-3; Cantonal II—Etoile II, 8-0; Serrières—Cortailod, 2-3; Dombresson—Hauterive, 2-2; Audax II—Le Parc, 0-0.

JURA. — Deuxième ligue: Delémont—USBB, 4-1; Boujean 34—Aurore, 0-2; Longeau—Madretsch, 6-0; Madretsch—Alle, 3-3; Bévillard—Delémont, 0-2; Tramelan—Longeau, 1-3; Courtemaiche—Täuffelen, 3-1. — Troisième ligue: Court—Les Genevez, 0-2; Court—Saignelégier, 2-1; Ceneri—Reconvilier, 1-2; Le Noirmont—Les Breuleux, 1-1; Reconvilier—Tramelan II, 6-0; Les Genevez—Le Neuveville, 3-3; Chevèze—Bassecour, 1-1.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Quoi de neuf depuis samedi

ATHLÉTISME. — En l'absence de Werner Duttweiler et de Hansruedi Kunz (contusion à la cheville), le Zurichois Hans Ehrbar (23 ans), ancien champion suisse junior de pentathlon et de saut à la perche, a remporté, à Baden, le championnat suisse de pentathlon olympique.

● Au Mémorial Bruno Zauli, à Rome, la Schaffhousoise Meta Antenen s'est mise en évidence en gagnant le 100 m. haies en 13"8, approchant d'un dixième sa performance du week-end dernier à Formia. Pour sa part, l'Italien Renato Dionisi a vainement tenté d'améliorer le record du monde du saut à la perche. Il a fait placer la barre à 5 m. 42, mais il échoua à trois reprises. Il n'en a pas moins porté le record d'Italie à 5 m. 30.

● A Corvallis (Oregon), le sauteur à la perche Dick Railsback a remporté un nouveau succès sur le champion olympique et recordman du monde Bob Seagren dans les championnats universitaires du Pacifique. Il a franchi 5 m. 33 à son premier essai, améliorant d'un centimètre sa meilleure performance mondiale de la saison. Seagren s'est classé deuxième avec 5 m. 18 devant John Vaughn, 5 m. 03.

● A Berne, le Bernois Martin Schnöller a amélioré le record suisse junior du saut à la perche de 10 cm., le portant à 4 m. 50.

AUTOMOBILISME. — Après 1963, 1964, 1965 et 1968 (record absolu de victoires), le Britannique Graham Hill, au volant d'une Lotus, a remporté un cinquième succès dans le Grand Prix de Monaco de formule 1, troisième épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Une foule record, évaluée à près de 70 000 spectateurs, a assisté à cette vingt-septième édition qui devait d'ailleurs être celle des records, puisque Graham Hill a amélioré celui de l'épreuve en couvrant les 80 tours du circuit tracé dans la cité, soit 251 km. 600, en 1 h. 56' 59"4

(moyenne 129 km. 036) et que le record du tour a été battu à de nombreuses reprises. Très régulier, le Suisse Siffert a pris une brillante troisième place.

BASKETBALL. — La deuxième journée du tour final de promotion en ligue A a donné les résultats suivants: Poule A: Stade Fribourg—Molino Nuovo Lugano, 63-70. Poule B: Zurich—Neuchâtel Basket, 59-53.

JUDO. — A Ostende, les championnats d'Europe se sont terminés sans que les Suisses soient parvenus à décrocher la moindre médaille. Au cours de la deuxième journée des épreuves individuelles, aucun d'entre eux n'a réussi à franchir le cap des huitièmes de finale.

GYMNASTIQUE. — Le tour préliminaire des championnats suisses par équipes a pris fin à Aigle. Ascona (Franchini, Zibitti, Muff et Kurt Muller) a obtenu le total de 153,55 points et a approché ainsi de cinq centièmes de point la meilleure performance réalisée par T.-V. Neumunster Zurich. Vaud (avec les frères Jossevel, Mesner, Galle et Theintz) a totalisé 151,30 points. Les équipes suivantes sont qualifiées pour les demi-finales: T.-V. Neumunster Zurich, Ascona, Vaud, Zurich I, Lucerne, Berne-Berna, Glaris, Zurich II et Zurich III. Ont été éliminés au cours de ce tour préliminaire: Schaffhouse, Suisse centrale, Zurich IV et Bâle-Ville.

● La jeune Allemande Karin Janz (17 ans) a enlevé le titre de championne d'Europe à l'artistique à Landskrona, petite ville de la Suède méridionale. Elle a pris le meilleur sur la Soviétique Olga Karasjova, battue de 0,55 point. La nouvelle championne d'Europe a confirmé sa suprématie à Landskrona en remportant trois autres médailles d'or et une d'argent dans les finales aux engins. Seuls les exercices au sol lui ont échappé au profit de la Soviétique Olga Karasjova.

Au Giro, Merckx déjà vainqueur d'une étape

Pendant ce week-end, le maillot rose de leader revêtu vendredi soir par Polidori a changé deux fois d'épaules, s'installant samedi en fin d'après-midi sur celles de Boifava, gagnant de la seconde étape, pour revenir finalement à son propriétaire initial. En fait, Giancarlo Polidori a retrouvé son bien dimanche en faisant jeu égal avec les principaux favoris de ce 52^e Giro. Le coureur protégé par le directeur sportif Albani a profité de la lutte dominicale que se sont livrées Merckx et les Italiens, dans la première difficulté de ce Tour d'Italie, pour revenir au premier rang du classement général. Mais la forte cohorte de coureurs transalpins attachée aux basques du Belge Eddy Merckx n'a pas empêché ce dernier de remporter sa première victoire d'étape au sprint, où il a devancé son plus direct adversaire Felice Gimondi.

Ainsi, le duel entre Gimondi et Merckx a déjà commencé. La bagarre vca, on n'en doute pas, durera tout au long de ce 52^e Tour d'Italie.

Dimanche, la sélection définitive intervient dans l'ascension du col de

l'Abetone. Elle fut provoquée par une attaque de Gimondi, contrée par Merckx. Le Belge passa premier au sommet (1378 m. — km. 129) avec dix secondes d'avance sur Gimondi et 20 secondes sur un petit groupe comprenant Dancelli, Adorni, Zilioli, Schiavon, Anni, Michelotto, Mori, Polidori et Conti. Schiavon puis Conti perdirent le contact assez rapidement cependant que, dans la descente Benfatto réussissait à revenir sur le groupe de tête. L'ascension du col de la Prunetta (958 m.) à moins de 30 km. de l'arrivée, ne provoqua aucun changement en tête de la course. Sur la piste de l'hippodrome de Montecatini, Merckx eut raison de Gimondi au terme d'un sprint serré. Polidori, qui terminait dans le même temps, redevenait leader du classement général.

Classement de la troisième étape, Mirandola—Montecatini (188 km.): 1. Merckx (Be), les 188 km. en 5 h. 30' 20" (moyenne 34 km. 146); 2. Gimondi (It); 3. Zilioli (It); 4. Dancelli (It); 5. Michelotto (It); 6. Adorni (It); 7. Polidori (It); 8. Anni (It), même temps; 9. Mori

(It), 5 h. 30' 25"; 10. Benfatto (It); puis 74. Vifian (S), 5 h. 40' 46"; 80. Spuhler (S), même temps.

Classement général: 1. Polidori (It), 13 h. 05' 47"; 2. Anni (It), à 43"; 3. Benfatto (It), à 1' 17"; 4. Merckx (Be), Gimondi (It), Dancelli (It) et Michelotto (It), tous à 1' 35"; 8. Zilioli (It), à 1' 51"; 9. Adorni (It), à 1' 51"; 10. Mori (It), à 1' 56"; puis 77. Spuhler (S), 13 h. 17' 55"; 79. Vifian (S), même temps.

ABANDON DE MAURER

Au cours de l'étape de samedi, Rolf Maurer a abandonné. Il quitte le Giro en laissant un doute. Son abandon a d'ailleurs été fort mal accueilli au sein de son équipe. Suivra-t-il les traces de Hagmann?

● Alain Vasseur, pour sa première année de coureur professionnel, a remporté, dimanche, les Quatre Jours de Dunkerque 1969, dont la huitième et dernière étape, un circuit à Dunkerque, a été remportée par Jacques Frijens (Hollande), devant le Belge Pierre Naessens.

Tout savoir sur le football

● Les réserves. — Groupe A: La Chaux-de-Fonds—Bienne, 1-2; Lugano—Grasshoppers, 3-1; Lucerne—Lausanne, 4-0; Servette—Saint-Gall, 6-1; Winterthur—Bâle, 0-1; Young-Boys—Sion, 5-1; Zurich—Bellinzona, 4-1.

— Classement: 1. Servette (champion suisse), 24/40; 2. Bâle, 23/32; 3. Young-Boys, 24/31; 4. Grasshoppers, 24/31; 5. Sion, 24/29. — Groupe B: Aarau—Urania, 4-1; Bruhl—Étoile Carouge, 1-0; Fribourg—Xamax, 4-1; Granges—Baden, 4-2; Wettingen—Soleure, 4-0; Young-Fellows—Chiasso, 3-1. — Classement: 1. Granges, 22/40; 2. Fribourg, 21/36; 3. Xamax, 22/29; 4. Young-Fellows, 22/26; 5. Thoune, 22/26.

● Au classement des meilleures lignes d'attaque de ligue A, Lausanne a désormais pris une avance décisive. Il a encore augmenté son avantage sur Zurich, qui, en deux journées de championnat, ne peut plus guère prétendre combler un handicap de 11 buts. — Classement: 1. Lausanne, 67 buts; 2. Zurich, 56; 3. La Chaux-de-Fonds et Young-Boys, 48; 5. Bienne, 46; 6. Bâle et Grasshoppers, 41; 8. Sion, 37; 9. Lugano, 36; 10. Bellinzona, 35; 11. Lucerne, 31; 12. Servette, 30; 13. Saint-Gall, 28; 14. Winterthur, 25.

● Depuis le départ de Sturmer, Granges était à la recherche d'un entraîneur. Mof avait pris l'intérim jusqu'à la fin du championnat. On sait maintenant que les dirigeants du club soleurois ont engagé Fankhauser. Le

joueur de La Chaux-de-Fonds a signé un contrat d'une année et retrouvera ainsi son club d'origine.

● Trois membres de l'équipe d'Angleterre, Nobby Stiles, Alan Ball et Jeff Astle se sont vu infliger diverses sanctions et amendes pour leur attitude antisportive au cours du déroulement du championnat, par le Comité de discipline de la Fédération anglaise de football.

● Le F.-C. Cologne a renouvelé le contrat de son capitaine Wolfgang Overath. Le célèbre international se trouve lié à son club jusqu'en 1973.

● A l'Hampden Park de Glasgow, en présence de 39 000 spectateurs, l'Ecosse a écrasé Chypre par 8-0 (mi-temps 3-0) dans le cadre du tour préliminaire de la coupe du monde (groupe 7). Les Écossais prennent ainsi la tête du groupe, à égalité de points avec l'Allemagne de l'Ouest mais avec un meilleur goal average. Toutefois, comme ils doivent jouer encore à l'extérieur contre l'Autriche et l'Allemagne, leurs chances de qualification apparaissent réduites.

● La coupe de Suisse des vétérans n'appartient plus aux Grasshoppers. Les Zurichois ont perdu au Hardturm leur 41^e match défi. Ils ont dû s'incliner nettement devant Rorschach sur le score de 3-0 (1-0). Ils avaient détenu le trophée durant six années consécutives.



MERCKX: le voilà déjà qui attaque

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

GROUPE DU GRAND CONSEIL. — Séance lundi matin, 19 mai, à 9 h. 45, salle à manger de la Maison du Peuple, Lausanne.

LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal. — Lundi 19 mai, à 20 h. 30, Maison du Peuple, salle N° 1.

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 19 mai, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, membres du bureau, à 19 h. 45.

SECTION D'ONEX. — Mardi 20 mai, à 20 h. 30, à l'école des Tattes, conférence sur l'actuelle condition de vie, avec Jean Queloz et Lucien Tronchet.

SECTION RIVE DROITE. — Assemblée générale, mardi 21 mai, à 20 h. 30, au Café Bagatelle. Comité à 19 h. 45.

SECTION DE CAROUGE. — Comité mercredi 21 mai, à 20 h. 30, au Café du Poids-Public.

JURA

PARTI SOCIALISTE JURASSIEN. — Le Comité central du PSJ est con-

voqué pour mardi 20 mai 1969, à 19 h. 15, à l'Hôtel de la Gare, à Moutier. Ordre du jour: 1. Constitution du Comité directeur, soit: a) élection du vice-président; b) du caissier; c) du secrétaire; d) de trois membres du comité (y compris le délégué des jeunes). 2. Nomination de la Commission d'étude pour la révision de la loi d'impôt. 3. Programme d'activité. 4. Divers.



d'histoire biblique. L'après-midi, on faisait les mêmes leçons, du moins pendant les premières semaines.

Mais, il faut le dire, j'étais extrêmement assidu à ma tâche. Le matin, je me trouvais le premier à l'école, avant que les élèves eussent le temps de mettre les tables et les bancs sens dessus dessous. A mesure qu'ils arrivaient, je procédais à la récitation, ce qui n'était pas petite affaire. En effet, les enfants apprenaient des tâches énormes, le catéchisme, les cantiques de Gellert, les psaumes, les histoires bibliques et même des chapitres entiers du Nouveau Testament. C'était à qui apprendrait le plus. J'avais à faire d'interminables récitation, j'étais continuellement à la brèche, heureux quand je pouvais consacrer de temps en temps quelques minutes aux élèves les plus jeunes. Tel écolier restait parfois toute une semaine à la maison; quand il rentrait à l'école, il fallait réciter tout ce qu'il avait appris, ce qui exigeait presque une demi-journée. Et les parents de me dire ensuite: «N'est-ce pas, maître, il est inutile de t'envoyer nos enfants; ils apprennent autant à la maison qu'à l'école.»

Dans le village, on appréciait et on vantait mon activité; on trouvait que les choses allaient beaucoup mieux qu'on ne l'avait espéré; seulement on me trouvait trop indulgent. En effet, j'avais pris l'habitude, pendant les deux derniers hivers, de montrer une grande indulgence dans le but de me faire apprécier; je continuai sur le même pied, pensant que des procédés bienveillants me faciliteraient les commencements; je réservai la sévérité, s'il en était besoin, pour le moment où les enfants se seraient habitués à moi.

Les élèves ne me voyaient pas de mauvais œil, mais il est rare que l'obéissance naisse de l'affection, surtout lorsque la première éducation a été négligée. On ne maîtrise pas facilement des volontés qui ont joui pendant longtemps de la plus entière liberté. L'affection ne produit l'obéissance que lorsqu'elle est accompagnée de respect. Or le respect nait chez l'enfant du contact avec une volonté plus forte, plus développée et plus constante que la sienne, de l'impression que cette volonté-là ne se laissera pas endormir, ni aveugler, ni circonvenir, mais qu'elle sera toujours égale, toujours la même du matin jusqu'au soir. Alors l'enfant se soumettra volontiers; il respectera autant qu'il aimera; son obéissance sera joyeuse et spontanée.

Le moment vint où, me sentant débordé, je voulus rétablir l'ordre; je dus avoir recours à la verge et au bâton et mes élèves de s'imaginer que je leur faisais tort et que je n'avais pas le droit de les punir; ils s'étaient fait de moi l'idée d'un homme incapable de frapper et en avaient conclu qu'ils étaient libres de faire tout ce qu'ils voulaient. Ils trouvèrent mes punitions injustes et déplacées, puisque, si elles eussent été justes et naturelles, j'aurais dû en user auparavant à de nombreuses reprises. Ils les attribuèrent à une mauvaise humeur passagère ou à des sentiments de rancune contre eux et leurs parents.

C'était une idée généralement admise que le régent se vengeât sur les enfants de tous les ressentiments qu'il avait contre les parents. Ceux-ci venaient quelquefois me trouver en disant:

— Qu'as-tu donc contre nous, et en quoi t'avons-nous désobligé pour que tu aies frappé

ou mis en punition notre enfant?

— Je n'ai absolument rien contre vous, disais-je, mais votre enfant a été désobéissant.

— Ah! disait-on, nous avons pensé qu'il y avait quelque chose de particulier, parce que d'autres en ont souvent fait autant et n'ont jamais été punis.

Tel fut le fâcheux effet de mes punitions. Aussi je reconnus que la première impression est souvent décisive. Que l'instituteur se montre aux enfants non comme un agneau, encore moins comme un tigre, mais simplement comme un homme qui leur est supérieur, qui les aime, mais qui veut être respecté et obéi. Cette règle est de la première importance pour un instituteur; elle l'est aussi pour beaucoup d'autres hommes et particulièrement pour ceux qui revêtent des emplois et des charges.

CHAPITRE XVI

J'ACQUIERS L'INTELLIGENCE DE MA SITUATION

Cependant les gens continuaient à accourir toujours plus nombreux à mes catéchismes. On voyait même quelquefois de charmants groupes de jeunes filles arrivant des autres villages et se dirigeant deux, trois et quatre ensemble, la main dans la main, vers la salle où je donnais mes instructions. J'imaginai que la paroisse était, sans nul doute, curieuse de connaître le célèbre maître d'école, et qu'il était bon de me faire voir à l'église. Sûrement, après m'avoir vu, les jeunes gens arriveraient plus nombreux.

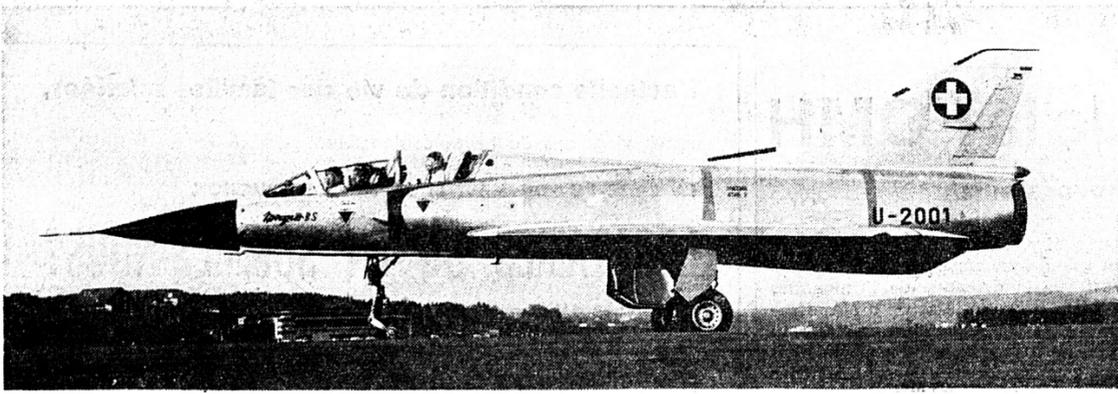
(A suivre.)

Jérémias Gotthelf

Heur et Malheur d'un Maître d'École

La nuit suivante, je dormis peu; je n'en fus pas moins parfaitement heureux sur mon pauvre grabat; je songeai tout éveillé. On ne dort pas quand d'agréables pensées occupent l'esprit; on ne dort pas non plus, hélas! quand on est en proie à l'inquiétude; le bonheur et le malheur, si différents l'un de l'autre, ont cependant les mêmes effets sur notre esprit: ils l'affaiblissent, ils lui ôtent la faculté de faire face avec calme et sang-froid aux nécessités du moment présent. C'est ainsi qu'il arriva que je ne songeai pas à préparer mes leçons des jours suivants.

Je me mis donc à l'ouvrage en me conformant à la routine habituelle. Le matin, à l'arrivée des élèves, je faisais réciter les plus âgés; puis je faisais lire les commençants et épeler les tout petits; je donnais ensuite une leçon de lecture aux plus grands, en me servant du manuel



Les Mirage et l'industrie suisse des machines

Quelles sont les conditions de notre avenir industriel?

Entretien avec M. André Reymond, directeur général des usines Jean Gallay, à Genève

L'entretien que nous publions aujourd'hui n'avait pas été prémédité, si l'on peut dire. Il peut même être considéré comme accidentel, dans le sens que M. Reymond, après nous avoir présenté la machine à conditionner le lait, réalisée par les usines Gallay (« Mecapack », voir la « Lutte syndicale » du 16 avril), nous a parlé, sur un plan général, de l'industrie suisse des machines et de ses perspectives d'avenir. Nous avons alors considéré que les informations qu'il nous donnait étaient susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Aussi, nous avons demandé à M. Reymond de reprendre la discussion depuis le début et, pour donner un fil conducteur à la conversation, de nous parler d'abord de l'entreprise qu'il dirige.

Les usines Jean Gallay ont été créées par le père de notre président actuel, et étaient une affaire qui faisait de l'emballage : des boîtes à biscuits, vers la fin du siècle passé.

Le grand-père Gallay venait de Savoie. Il a commencé par tenir un bistrot. Puis il a créé cette entreprise. Il est mort jeune en laissant trois fils. Avec la première guerre mondiale, l'entreprise a été transformée en société anonyme et a commencé à travailler pour l'armement. Mais en ne faisant que de la sous-traitance : il n'y avait pas de produit Gallay à proprement parler. Ensuite — c'est pour la petite histoire — elle a fabriqué de ces anciens haut-parleurs pour phonographes, qu'elle vendait en Angleterre. Elle en a fait des milliers et des milliers. Plus tard, l'entreprise s'est tournée du côté de la France, et s'est lancée dans les radiateurs d'automobiles. C'était parti de l'époque des automobiles Pic-Pic, qui sont devenues les Ateliers des Charmilles. Les fabrications d'automobiles ayant disparu en Suisse, et les radiateurs aussi par conséquent, la construction a été transférée en France dans une petite entreprise que Francis Gallay avait rachetée, qu'il a revendue plus tard à Chausson et qui est devenue la plus grosse affaire de France de radiateurs d'automobiles. Ensuite, l'entreprise a recommencé dans l'emballage métallique.

Ainsi, tout au long de ces différentes activités, vous retrouvez une filiation, qui est le mot emballage.

Les usines Gallay, en France, sont devenues une grosse affaire de fûts métalliques de tout format, en aluminium, en fer-blanc, etc. Mais notez, la société Gallay France n'est pas une succursale de l'affaire suisse. Ce sont deux entreprises tout à fait distinctes.

Il y a moins d'une dizaine d'années, Gallay a racheté une fabrique de transformation des matières plastiques, alors que les fûts en métal commençaient à être « attaqués » par le plastique. Cette fabrique était équipée d'extrudeuses. Ce sont des machines qui, partant du granulé plastique, permettent de faire des parois de tubes plastiques qui sont soufflés et deviennent utilisables pour tous les emballages en plastique que vous voulez.

Cette entreprise est relativement importante. Elle s'occupe du conditionnement du bois. C'est assez spectaculaire. Vous voyez les peupliers arriver entiers. Ils sont en quelque sorte déroulés automatiquement, et on en fait des boîtes à camembert ou des paniers à fraises, etc.

Les usines Gallay suisses n'ont pas eu une destinée parallèle. Elle fut plutôt particulière. Tout en restant dans le domaine de l'emballage, qui est la tradition de l'affaire, les circonstances économiques n'ont pas été les mêmes, en dehors de la fabrication pour l'armement, qui était encore de l'emballage —

pour les obus de lance-mines, et surtout les jerrycans, dont il a été fait des centaines de milliers. De fil en aiguille, les usines étant restées dans la sous-traitance, et les affaires militaires valant ce qu'elles valent, c'est-à-dire étant très sporadiques, nous avons cherché dans d'autres directions.

Du moteur à explosion au réacteur

Sur le plan de la fabrication aéronautique, le passage du moteur à explosion au réacteur a entraîné le passage de la mécanique de précision à la tolérance de précision. Le réacteur est en grande partie de la tôle, de très haute précision, alors que le moteur à explosion est de la mécanique et de l'acier. Les premières commandes que nous avons eues pour les réacteurs datent de l'époque des Vampire et des Venom, dont toutes les chambres de combustion ont été faites chez Gallay. Ensuite, il y a eu les Hunter. Ces constructions ont été l'amorce de l'élévation du niveau technique de notre entreprise, car elles nécessitent une grande précision des emboutissages, des polissages — chaque orifice doit être poli car il faut résoudre des problèmes d'écoulement de fluides qui influencent considérablement le rendement des chambres de combustion — et surtout des techniques de soudage. Parallèlement à cela, Gallay avait obtenu, lors de l'installation du premier synchroclotron du CERN, la fabrication de l'anneau. Sa construction a été faite par segments, qui ont été assemblés sur place.

Etant bien partis dans des réalisations d'un assez haut niveau technique, nous avons continué. Lors de la construction des Mirage, nous avons été contactés par Sulzer, et nous avons eu la possibilité de fabriquer des pièces très importantes de cet avion. Notamment dans les alliages légers, en acier

inoxydable, devant tenir des températures très élevées, et le titane. Des pièces en titane ont été entièrement fabriquées chez nous, et nous avons soudé — et ce n'est pas facile — des alliages en titane. Dans le réacteur du Mirage, il y a des pièces importantes en titane. Avec de la tôle de 5 mm., nous avons fait des carters, d'ailleurs assez compliqués à réaliser et à souder. Cependant, ils sont relativement faciles à manipuler, car le titane est un métal dont le poids spécifique est inférieur aux métaux ferreux.

Je ne veux pas dire que nous possédons la métallurgie du titane, mais nous savons travailler le titane, pour autant qu'il s'agisse de feuilles, que ce soit donc de la tôle. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer des fabricants des Etats-Unis œuvrant dans les mêmes secteurs que nous, et nous avons pu constater que nous n'avions pas tellement de retard sur eux dans les méthodes et la façon de travailler le titane.

Parce que nous sommes un petit pays, nous avons tendance à croire que nous sommes très en retard, mais la constatation est là : même de petites entreprises peuvent relever le « défi américain ». D'ailleurs, des études ont été faites à ce sujet et, dans le cas du Douglas DC-8 par exemple, 80 % du développement de l'avion est fait en sous-traitance — Douglas ne s'occupant donc que du 20 % restant — et la plupart des entreprises comprises dans ce 80 % sont plus petites que Gallay, qui compte 350 personnes.

La justification économique des petites entreprises

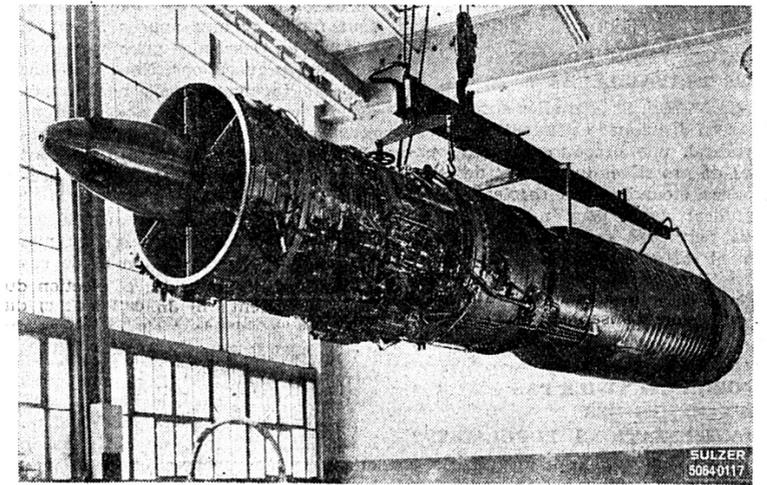
En parlant de toutes ces affaires, il ne faut pas perdre de vue que ces réalisations se sont faites en un laps de temps très court, une dizaine d'années environ. Et notre souci permanent est devenu le niveau technique de notre fabrication. Car il est clair qu'une petite entreprise comme la nôtre n'a de justification économique que dans la mesure où elle apporte quelque chose d'original. Nous travaillons actuellement sur des turbines à gaz; regardez cette famille de produits:

aviation, anneaux de stockage et soudage de tôles pour l'industrie nucléaire et, maintenant, les turbines à gaz. Dans tout cela, il y a une parenté intime, représentée par les techniques exigées qui sont du même niveau.

Pour la construction, en Suisse, des Mirage, il y avait deux groupes. Le groupe réacteur, dont l'entreprise orchestre était Sulzer, qui sous-traitait tout ce qu'elle ne pouvait pas faire elle-même. L'autre groupe s'occupait de la cellule; ses chefs de file étaient Pilatus à Stans et la fabrique d'Altenrhein — qui s'était occupée en son temps du fameux P-16.

Pour le groupe réacteur, certaines entreprises se combinaient elles-mêmes pour des tâches déterminées. Ainsi de Gallay et de Motosacoche. Nous avons construit les volets qui se trouvent à la sortie des réacteurs. Suivant les circonstances, les pilotes peuvent retenir ou lâcher les fluides en manœuvrant ces volets. Gallay a fait toute la partie tôlerie, qu'elle a livrée à Motosacoche qui, elle, montait les vérins hydrauliques actionnant ces volets.

La difficulté dans la construction de ces volets, faits sous licence, est que les pièces doivent être interchangeables, ce qui exige une précision assez invraisemblable. En effet, si je prends la tuyère N° 1082 et que je veux la monter sur le réacteur du Mirage 1084, je dois pouvoir le faire. Autrement dit, chaque tuyère n'est pas ajustée pour elle-même, mais doit être interchangeable, sans poser de problème... ce qui, par contre, en pose au niveau de la fabrication. Dans le domaine de la tôle, il est assez facile d'ajuster un ensemble pour lui-même, mais tenir des cotes indé-



Le réacteur du Mirage

pendamment de l'ensemble, c'est un autre problème! Pour des viroles d'un mètre de diamètre, nous avons des tolérances de l'ordre du centième, ce qui présente une précision supérieure au millième dans le domaine de la mécanique. Et la tôle ne se travaille pas comme une bonne barre d'acier...

Ce qui est important, techniquement, dans cette affaire, c'est que l'industrie suisse s'est montrée capable de construire des avions aussi sophistiqués que le Mirage. La fameuse histoire du coût du Mirage est indépendante de l'industrie; ce sont d'autres facteurs qui sont venus se greffer. Nous connaissons le prix de certaines pièces des Mirage français; le prix de ces mêmes pièces faites en Suisse était très inférieur.

Au reste, le plus important de tout cela est ailleurs, et concerne les « retombées technologiques » dues à la fabrication des Mirage. Cela est mal compris dans certains milieux politiques, et mêmes parmi les milieux industriels qui n'étaient pas dans le coup et qui ont porté des jugements un peu sommaires et rapides sur la construction de ces avions.

Des entreprises aristocratiques

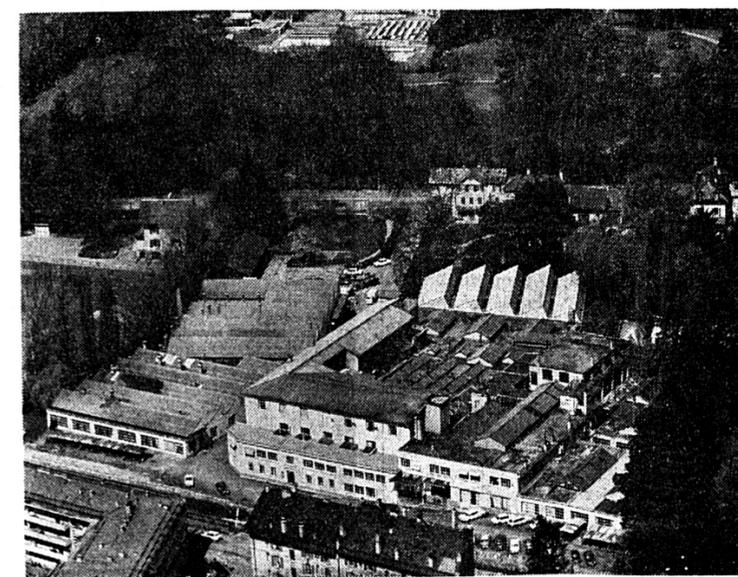
Au nombre de ces « retombées », on peut compter la contribution que Gallay, toute petite entreprise, peut apporter à un groupe aussi important que Brown-Boveri/Sulzer, au sein de la TAG (Turbomachinen AG), parce qu'il se trouve que dans le domaine des turbines à gaz nous avons acquis des techniques et nous pouvons maîtriser les problèmes posés par leur construction. Et les gens de Sulzer vous diront, si vous le leur demandez, qu'il n'y a en Suisse que deux maisons qui entrent en ligne de compte pour ce genre de fabrication: Fran-

ke qui est plus spécialisé dans le tournage, et Gallay qui est plus avancé dans le soudage. Ce genre de réalisations découle très directement des recherches que nous avons dû faire lors de la fabrication des Mirage.

Je crois qu'il ne nous appartient pas ici de discuter si nous devons avoir une armée ou non, et si cette armée doit être équipée d'avions ou pas. Mais, dans la mesure où nous avons l'un et l'autre, il serait très dommage que la fabrication d'avions sous licence soit arrêtée, car elle présente des avantages sur les plans financier et industriel, ou technologique si l'on préfère. Ces travaux ont créé un dynamisme nouveau dans beaucoup d'entreprises suisses qui s'écrouleraient rapidement si rien ne vient relayer les réalisations antérieures. Je suis de ceux qui ont confiance en l'avenir industriel de notre pays, mais pour autant que ses entreprises puissent continuer à progresser et rester, passez-moi l'expression, aristocratiques.

Or la fabrication des Mirage est prête depuis une année. Il ne nous reste plus à faire que des pièces de rechange, de la broutille. C'est dire que les états-majors techniques qu'il a fallu mettre sur pied, les machines, les outillages risquent de rester inoccupés, ce qui crée une situation inconfortable pour des entreprises comme la nôtre. Dans la mesure où nous pouvons trouver des fabrications de remplacement ayant recours aux mêmes techniques et entraînant la réalisation d'un chiffre d'affaires équivalent, comme dans le cas de ces turbines à gaz, nous pouvons tourner. Mais, dans le cas contraire, il n'est pas possible de demander à une entre-

Vue aérienne des usines Gallay de Genève



(Propos recueillis par Jean-Pierre Ghelfi)

GENÈVE

Après les incidents du 1^{er} Mai

Energique mise au point de la FOMH

Responsables syndicaux, attention aux provocateurs

TOUS DES TRAITRES...

Lors des manifestations du 1^{er} Mai, une poignée d'éléments extrémistes, admirateurs de la Chine de Mao Tsé-toung, a tenté une nouvelle fois de dévoyer la démonstration syndicale, en vain du reste, car tout s'est déroulé suivant le programme établi.

Ces agités, auxquels se sont joints de véritables voyous, essaient de saboter toutes nos manifestations. Ils tentent d'attiser la xénophobie en dressant les ouvriers étrangers contre leurs camarades suisses. Ils calomnient tous les responsables syndicaux. Les secrétaires permanents, les membres de commissions ouvrières, les délégués syndicaux ne forment, à leurs yeux, qu'un ramassis de traitres vendus au patronat et à la finance internationale.

Les militants des partis ouvriers (Parti socialiste et Parti du travail) sont dans le même sac parce qu'ils n'ont pas choisi d'adorer Mao Tsé-toung le Chinois!

ÉTRANGERS À LA CLASSE OUVRIÈRE!

Chaque fois qu'ils le peuvent, ces agités, parmi lesquels on ne compte pratiquement aucun ouvrier, distribuent des milliers de tracts insultant grossièrement les militants et l'action qu'entreprend l'ensemble du mouvement ouvrier genevois. Ces tracts intitulés «Octobre» ont pour but évident de jeter le discrédit sur tous ceux qui ont à cœur de faire avancer le progrès social.

PROVOCATION CONTRE LES TRAVAILLEURS

Ce 1^{er} Mai, ils sont allés encore plus loin en distribuant, pendant le cortège syndical, une brochure de vingt pages de grossières insultes et de menaces étonnantes. Le service d'ordre syndical avait pour mission de ne pas permettre que de telles saletés soient diffusées pendant notre manifestation. Les copains ont fait leur boulot, et presque tous ces tracts ont fini dans les égouts.

POURQUOI DONC N'ORGANISENT-ILS PAS EUX-MÊMES DES MANIFESTATIONS POPULAIRES?

Il est vrai qu'ils ont essayé, il y a quelques semaines, d'en organiser une à la place Neuve, mais il n'y

avait que quelques dizaines de participants...

Par leur refus de laisser leur haine à l'extérieur des manifestations du 1^{er} Mai, jour d'unité des travailleurs, ces enrégés se sont définitivement mis hors du mouvement ouvrier! Ils ont été jusqu'à agresser les travailleurs qui assuraient le service d'ordre du cortège. Quelques-uns de nos collègues ont été sauvagement frappés, tel le président des métallurgistes Louis Falquet qui a dû quitter son travail et n'a pas encore pu le reprendre!

GRAINES DE FASCISTES!

Furieux de voir leurs tracts confisqués par les travailleurs, et non pas par la police, ces très curieux «défenseurs» de la classe ouvrière ont encore, mais en vain, tenté d'obstruer l'accès du Palais des expositions en répandant le bruit que les syndicalistes refusaient l'entrée aux travailleurs étrangers.

Quand on pense à tout le travail syndical qui est fait chaque jour pour que ces amis étrangers ne soient pas traités comme de la marchandise!...

Poursuivant leurs exploits, ces agités se sont finalement défilés en saluant à l'hitlérienne les personnes qu'ils ne pouvaient empêcher de venir écouter les orateurs.

Ce salut fasciste est un signe révélateur de l'état d'esprit de cette triste équipe. La manifestation du 1^{er} Mai n'avait plus connu d'incidents de ce genre depuis très longtemps. Il faut remonter aux années 30 et 40, époque du fascisme, pour retrouver de telles provocations. Nous n'aimons pas ces incidents, mais nous avons décidé, une fois pour toutes, de ne plus nous laisser insulter sans réagir! Il y a des fessées qui risquent de pleuvoir encore plus dru une prochaine fois...

L'action syndicale se décide en assemblée entre travailleurs et non pas au gré de provocation et de calomnies gratuites!

ENCORE DES CALOMNIES

Poursuivant leurs provocations, ces mêmes groupuscules prétendent que la police aurait saisi, le long du cortège, des tracts parlant du Vietnam. Nous ignorons tout de cette saisie que nous réprouvons si elle a eu lieu. La police n'a pas à s'occuper de cela. Ce qui est bien plus scandaleux,

par contre, c'est que nos admirateurs du grand Mao répandant le bruit que c'est sur la demande de l'Union des syndicats que cette saisie a été effectuée. Cela est faux; c'est un nouveau et grossier mensonge! La police n'est pas à notre service, nous ne sommes pas à Pékin!

Il est étonnant tout de même que cette bande d'agités perpétuels oublie déjà que, l'an passé, les mots d'ordre du 1^{er} Mai étaient sécurité de l'emploi et paix au Vietnam!

De plus, la collecte officielle de l'USCG était destinée à la Centrale sanitaire suisse qui vient en aide aux malheureuses populations du Nord-Vietnam. Cette année encore, la Centrale sanitaire avait sa place dans le cortège!

CONCLUSION

Nous ne contestons à personne le droit d'avoir et de répandre des idées politiques. Ce que nous désirons avant tout, c'est que tous les travailleurs soient à leur aise dans leurs syndicats. Seul le débat démocratique permet de départager les opinions. Il n'y a pas de guides éclairés qui dictent leur volonté aux ouvriers. Le temps du paternalisme et des prophètes est passé!

Que les voyous qui rêvent d'affrontements violents prennent garde, car les syndicalistes ne se laisseront pas insulter sans réagir par de petits fantaisistes qui ne savent même pas ce qu'est le travail en usine ou sur les chantiers. Les petits contestataires d'opérette qui critiquent de l'extérieur nos actions syndicales et veulent «délivrer» les travailleurs n'ont, pour la plupart, jamais gagné leur vie eux-mêmes, et encore moins utilisé un outil!

À la fin de la manifestation du 1^{er} Mai, quelques solides ouvriers syndiqués ont invité ces jeunes enrégés à venir trimer avec eux et à faire du syndicalisme révolutionnaire autrement que sur le bord des trottoirs ou dans les livres... On attend toujours!

En période de pénurie de main d'œuvre, les patrons les accueilleront certainement les bras ouverts!

Comité de section FOMH

Mémento genevois

CASINO-THEATRE: Relâche.

VAUD

Le télex, un service moderne

Le 10 000^e abonné vient d'être raccordé au réseau télex suisse. Fait à relever, il s'agit d'une maison vevaysanne spécialisée dans la mécanique de précision et la fabrication de serrures de sécurité. La Direction d'arrondissement des télécommunications de Lausanne a donc eu l'honneur d'informer la presse de cet événement et de porter ainsi à la connaissance du public le développement réjouissant de ce service particulier relevant du télégraphe. Aux côtés du directeur lausannois des télécommunications, M. de Montmollin, se trouvaient MM. Lancoud, Baggenstos et Freiburghaus, de la Direction générale des PTT, Otti, Pillonel, Renaud, Pointet et Piller, des services vaudois, ainsi que deux charmantes opératrices.

LE TÉLEX DANS LE MONDE

La Suisse, avec une densité de 1670 raccords par million d'habitants, se place en tête des pays connaissant un service télex étendu. En nombre effectif, elle est aussi en bonne position après l'Allemagne (68 000), la Grande-Bretagne (25 000), la France (15 000) et les Pays-Bas (11 000). Les Etats-Unis comptent environ 100 000 abonnés et le Canada 15 000.

Le réseau suisse est complètement automatisé, sans oublier le Liechtenstein, et la taxation se fait par impulsions de comptage périodique. A vrai dire, un gros effort d'automatisation a suivi, lui aussi, dans les pays avoisinants et la majeure partie de l'Europe peut correspondre aujourd'hui directement sans l'interven-

tion d'un poste de commutation manuelle.

Avec ce système, le rendement du service télex est remarquable et, dans les relations intercontinentales, par exemple, le trafic télex dépasse le trafic téléphonique.

Au réseau automatique viennent s'ajouter les circuits loués permettant aux usagers un trafic direct entre les postes reliés. Ces circuits sont utilisés par des agences de presse commerciales ou bancaires, des compagnies d'aviation et d'importantes maisons de commerce.

DEUX MOTS SUR LE TÉLÉIMPRIMEUR

Le télex tire son nom d'une abréviation anglaise évidemment! Télex = tel(eprinter) ex(change). Il s'agit d'un téléimprimeur, sorte de machine à écrire électronique, relié à un centre par un circuit électrique. Les câbles téléphoniques forment le support de base des circuits télex comme des circuits télégraphiques. Chez l'abonné, une boîte de télécommande permet de sélectionner un correspondant et de mettre en marche le téléimprimeur de celui-ci. Lui ayant communiqué son message, l'appelant peut interrompre la communication sans intervention de l'appelé, qui trouvera l'information écrite sur sa machine. On comprend dès lors l'intérêt que peut présenter une telle installation pour maintes entreprises de caractères les plus divers.

L'écoulement du trafic se fait à travers des équipements de centre d'apparence compliquée, mais qui paraissent sans mystère pour les agents qui ont fourni d'amples explications

à la presse et procédé à des démonstrations réussies.

Relevons que la rédaction du «Peuple—La Sentinelle» a saisi déjà l'utilité du service puisque, comme les autres journaux, elle a un raccordement à Lausanne, le 2 44 42, et un à La Chaux-de-Fonds, le 3 52 49, sans oublier le «ticker» raccordé au réseau de presse en diffusion simultanée de l'Agence télégraphique suisse.

MARCHE COMMÉMORATIVE. — La deuxième marche dédiée à la mémoire du général Guisan aura lieu les 14 et 15 juin 1969, à Mézières (VD), village natal du général.

LAUSANNE: Vente de terrains à l'Etat. — Prochainement, le Conseil communal de Lausanne sera appelé à ratifier un préavis de la Municipalité, relatif à la vente à l'Etat de Vaud d'une parcelle de terrain et de quatre parties de biens-fonds sises sur le territoire de la commune d'Ecublens.

Par cette acquisition, l'Etat de Vaud disposera des surfaces nécessaires à la réalisation du centre universitaire de Dorigny et, plus particulièrement, à la construction du collège propédeutique.

Dans son exposé, la Municipalité relève le caractère d'intérêt public des aménagements envisagés.

La vente proposée porte sur une surface de 161 985 m² située dans le périmètre suivant: la Sorge au nord, une limite établie d'entente entre la Confédération suisse et l'Etat de Vaud à l'ouest, la route cantonale N° 1 au sud et les propriétés de l'Etat de Vaud à l'est.

Le prix de vente a été fixé à 15 088 000 fr.

L'actuelle condition de vie des familles salariées,

après vingt ans de haute conjoncture.

LA CRISE DU LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION

LOCATAIRES OÙ EN SOMMES-NOUS?

Conférence-débat public de MM. Jean QUELOZ et Lucien TRONCHET le mardi 20 mai 1969, à 20 h. 30, à l'école des Tattes, à ONEX.

Sous les auspices de la section socialiste d'Onex. Présidence: Jean-Claude VUILLETY.

Invitation cordiale à toutes et à tous.

PARTI SOCIALISTE, ONEX

La Chaux-de-Fonds

DURS D'OREILLES?

Nouveauté sensationnelle: Otariion Normalizer



plus de moulage

plus de cordon



enfin l'appareil de surdité dans le canal de l'oreille. Il est si petit qu'une pièce d'un sou le recouvre, donc invisible à porter. IMPORTANT! Nous nous occupons de toutes les formalités pour les demandes d'octroi d'appareils de surdité par l'ASSURANCE INVALIDITÉ

Démonstrations sans engagement chez von GUNTEN, optique-horlogerie, avenue Léopold-Robert 21, La Chaux-de-Fonds, MERCREDI 21 MAI, de 10 h. à 18 h. 30

BOUVIER Frères

LAUSANNE

Appareils et lunettes acoustiques

Tél. (021) 23 12 45 Avenue de la Gare 43 bis, (à droite en montant, en face de l'Hôtel Victoria)

BON

pour l'envoi de prospectus gratuits

Nom: _____

Adresse: _____



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS

aux conducteurs de véhicules

Désormais, les rapports de priorité de passage sont modifiés dans le carrefour ALEXIS-MARIE-PIAGET—BEL-AIR.

La rue ALEXIS-MARIE-PIAGET est déclassée au profit de la rue BEL-AIR.

Tous les usagers de ce carrefour sont invités à se conformer aux nouvelles dispositions et à circuler avec prudence.

La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 1969.

DIRECTION DE POLICE



von GUNTEN

Verres de contact

Laboratoire équipé spécialement Faites un essai sans engagement

Av. Léopold-Robert 21 LA CHAUX-DE-FONDS

tabac



AMSTERDAMER

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

16 mai 1969

Naissances

Reichen Chantal-Antoinette, fille de Sylvain-René, dessinateur, et de Marlène-Françoise née Amstutz.
Führmann Patrick-Marcel, fils de Heinz, dessinateur, et de Madeleine-Christiane-Renée née Gigandet.

Promesses de mariage

Mirabile Luigi, coiffeur pour dames, et Molina Carmen.
Granados Manuel, aide-jardinier, et Chans Maria del Carmen.

Mariages

Bourquin André-Julien, mécanicien, et Mathez née Audria Joséphine-Germaine.
Endres Helmut, programmeur, et Nussbaum Andrée-Nelly.
Tiet Saad, ouvrier de fabrication, et Retler Jacqueline-Raymonde-Madeleine.
Cattaneo Jean-Louis-Pierre, plâtrier-peintre, et Jenni Irma.
Trupiano René, garçon d'office, et Robert-Grandpierre Marie-Louise.
Giambelli Palmiero, serrurier en carrosserie, et Gerbet Christine-Milca.
Chevalier Gérard - Denis, architecte, et Koller Lucienne-Denise.

A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux

Grenier 14
LEITENBERG

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

CHÂTEAU-D'EX HERMAPHRODISME

Lors des deux journées — elles furent admirables, si nous en croyons le « Journal de Château-d'Ex » — organisées pour célébrer le 175^e anniversaire de l'Ancienne Abbaye, on entendit, cela va de soi, de non moins admirables discours. Un passage de celui du conseiller d'Etat libéral Bonnard nous a frappé. Il disait :

« Nous autres Suisses, nous ne sommes jamais non plus des civils purs. »

En lisant ces lignes, nous avons été quelque peu époustoufflé. Nous avions toujours pensé, en effet, que, même dans un pays d'armée de milice, le civil et le militaire étaient deux choses nettement différentes.

Heureusement que, par la suite, M. Bonnard a précisé sa pensée :

« Quand nous revêtons l'uniforme, nous savons que c'est pour nous préparer à défendre, les armes à la main s'il le fallait un jour, ce que nos ancêtres nous ont laissé et qui fait notre vie de tous les jours, le droit irremplaçable de gérer nos affaires privées et publiques comme nous le voulons. Et quand nous quittons l'uniforme et que nous le serrons dans l'armoire ou au galeas, nous restons enrichis de ces liens innombrables noués avec des hommes de toutes conditions et de toutes provenances, unis dans un même effort et animés d'un même esprit. »

A la rigueur, c'est acceptable. Pour une allocution de 175^e anniversaire s'entend !

N'empêche que cette vision que

M. Bonnard a du militaire civil et du civil militaire continue à nous tarabuster. Un certain général nourrissait une confusion assez semblable. On a vu où cela mène.

LAUSANNE MANQUE DE RIGUEUR

Dans le dernier numéro de la « Nation », M. A. Manuel s'en prend à M. D.-E. Margot, de la « Gazette », ce journaliste qui tend à faire la synthèse du libéralisme et de l'étatisme centralisateur. Dans cette optique, on le sait, ce confrère soutient l'initiative du PAB visant à faire passer l'école sous le joug confédéral.

M. Manuel conclut :

« M. Margot a l'air de dire qu'il n'y a pas de différence entre l'école romande et l'école suisse. Il serait absurde, selon lui, semble-t-il, d'accepter l'une et de rejeter l'autre. On croit rêver. Une école suisse « harmonisée » supposerait tout d'abord des manuels communs. On aurait le livre d'histoire suisse, le livre de géographie suisse, le livre d'arithmétique suisse, pensés naturellement en mauvais allemand et traduits en mauvais français. Le bouquet sera la grammaire française fédérale, par un quelconque Hans-Ruedi Tschäbell, traduite par Jeanlouis Cornuz. »

C'est ainsi qu'on arrivera, rapidement, à cette affreuse « biennisation » de la Suisse, qui nous pend au nez.

Il est possible d'assurer une coordination entre les programmes scolaires, notamment d'harmoniser la date de la rentrée des classes — printemps ou automne — de faci-

liter le libre passage d'un collègue genevois à un collègue vaudois ou neuchâtelois, sans devoir risquer de perdre une année ou d'essuyer un échec scolaire. Une telle coordination n'implique pas la suppression de l'autonomie cantonale en matière d'enseignement, ni surtout le maintien du « climat » propre à chaque canton en cette matière, chacun selon sa tradition. La coopération intercantonale doit devenir le nouveau visage du fédéralisme. Elle suppose des gouvernements cantonaux dignes de ce nom, et non des démissionnaires toujours prêts à transmettre leurs pouvoirs aux commissaires fédéraux.

» Mais il faut dire un non irréductible à l'école suisse du PAB. »

Nous ne sommes pas loin de partager, sur ce point, entièrement les vues de M. Manuel.

Une seule chose nous chiffonne : pourquoi un journaliste qui se veut de raisonnablement rigoureux comme la « Nation » elle-même ne résiste-t-il au plaisir facile et gratuit de jeter une flèche à notre collaborateur Jeanlouis Cornuz ? Cela ne renforce, en aucun cas, sa démonstration.

PAYERNE PAS PERMIS

Extrait d'une lettre reçue d'un habitant de la région de Payerne :

« Je me demande si le canton de Vaud est civilisé ? »

C'est une question qu'il n'est pas permis de poser ! Un canton, dont l'hymne officiel proclame l'amour des lois, pourrait-il être encore à l'état de nature ?

VÉBÉ.

Assemblée générale de la SIA

A Montreux ont siégé, ce dernier week-end, quelque 100 délégués de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, qui groupe environ 6600 membres, architectes, ingénieurs des différentes branches et spécialistes de professions apparentées.

La SIA apporte une importante contribution aux grandes tâches nationales et son activité revêt de ce fait une signification particulière pour la collectivité.

Les délégués ont réélu M. André Rivoire, de Genève, président central, et nommé à la place de M. W. Althaus, démissionnaire, M. U. Strasser, architecte diplômé EPF, de Berne, au Comité central. Le rapport de gestion pour 1968 reflète l'activité des organes et des quelque 45 commissions de la société, qui s'occupent spécialement des normes et des directives, mais aussi de problèmes économiques, juridiques et sociaux. Les cinq groupes spécialisés, pour leur part, traitent les problèmes techniques des principales branches professionnelles représentées à la SIA et s'occupent de promouvoir la formation post-scolaire des ingénieurs de l'industrie.

La position de la SIA concernant la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales donna lieu à un débat animé. L'assemblée souligna d'une part le grand intérêt que porte la SIA au développement harmonieux et constant des deux écoles polytechniques sur une base légale solide. D'autre part, elle exprima sa pleine compréhension pour les exigences justifiées de notre temps. Contre l'avis du Comité central, c'est par 56 voix contre 30, que les délégués manifestèrent leur opposition à la loi. Cependant, ils déclarèrent à l'unanimité que, pour la SIA, les problèmes relatifs à la formation de la future génération scientifique et technique sont

d'une importance vitale. La SIA attend donc, indépendamment du résultat de la votation, de pouvoir collaborer sans délai et activement, par des propositions concrètes, à la réforme des écoles polytechniques et approfondir ses relations avec ces dernières.

En outre, l'assemblée générale, à laquelle participèrent environ 300 personnes, a nommé membre d'honneur M. D.-P. Bonnard, professeur à l'EPF de Lausanne, en reconnaissance des services rendus à la SIA, en particulier par son important apport au développement du « Bulletin technique de la Suisse romande ». En outre, des remerciements furent adressés à MM. R. Winkler, M. Birkenmaier et G. Wüstemann, pour leur dévouement à la cause de la société. La prochaine assemblée générale ordinaire a été fixée à 1971 ; elle se tiendra à Zurich et coïncidera avec l'inauguration de la maison-tour SIA actuellement en construction.

M. C. Bonnard, conseiller d'Etat vaudois, présentait un exposé sur le thème : « Quelques aspects de l'aménagement du territoire ». Au cours d'une conférence de presse, les participants entendirent trois exposés sur les buts et l'activité de la SIA, les aspects actuels des contrats qui lient les ingénieurs et les architectes aux maîtres d'ouvrage, les problèmes relatifs au Registre suisse ainsi que sur le nouveau règlement des concours d'architecture.

Les excursions organisées donnèrent l'occasion aux participants de visiter des ouvrages récents ou en construction de la région lémanique, exemples pratiques de l'activité des ingénieurs et des architectes, dont les œuvres marquent le visage de notre époque.

F. Ch.

Au Festival international de Lausanne

Splendide démonstration des Grands Ballets canadiens

Deux petites salles, vendredi et samedi derniers, pour accueillir les Grands ballets canadiens. C'est dérisoire, c'est lamentable. Les absents ont manqué là une belle occasion d'admirer l'un des ensembles de ballets les plus brillants qui aient passé chez nous depuis de nombreuses saisons. Une troupe jeune, enthousiaste, possédant toutes les qualités techniques désirables ; un programme allant du ballet traditionnel (le divertissement Glazounof) au thème dramatique (la Couvée, d'après Mère Courage, de Brecht) et comprenant de plus Carmina Burana et Catulli Carmina, illustrations plastiques et chorégraphiques de l'œuvre de Carl Orff, voilà qui illustre les possibilités multiples des Ballets canadiens qui dominent chacun de ces genres avec une aisance due sans doute aux efforts de leur directrice, Ludmilla Chiriaeff qu'assiste Fernand Mault, de leurs chorégraphes, de leurs danseurs, bien entendu, dont la discipline, l'intensité d'expression sont dignes des plus hauts éloges et parmi lesquels se détachent des solistes d'une qualité souveraine : Ghislaine Tesmar sur-

tout, Vincent Warren, Armando Jorge, Erica Jayne, et plusieurs autres.

Goût très sûr en ce qui concerne les décors, les costumes ; apports admirables de l'Orchestre de la Suisse romande et des chœurs, tous les éléments de ces deux spectacles contribuèrent à une réussite artistique exceptionnelle.

Il faut espérer que la suite du festival verra affluer à Beaulieu un public plus nombreux. Dans le domaine de la danse, rappelons les représentations du Ballet folklorico, de Mexico, les 30 et 31 mai, le Ballet de l'Opéra de Belgrade, le 15 juin, et le Ballet du Grand-Théâtre de Genève, le 22 juin.

Puisque nous y sommes, signalons les quatre concerts de l'Orchestre national de l'ORTF, du 17 au 23 mai, avec des chefs et des solistes de réputation mondiale. Il y a là un gros effort accompli par les organisateurs du festival.

Quant aux représentations de l'Opéra de Belgrade, qui se succéderont du 11 au 17 juin, nous en reparlerons le moment venu.

Géo-H. BLANC.

Lausanne:

Martrey-Bugnon

La Société de développement de ce sympathique quartier de notre cité a tenu son assemblée générale mardi soir à l'PHôtel de l'Ours.

Elle a besoin de la collaboration des commerçants pour le marché aux géraniums qui aura lieu le samedi 24 mai. Elle fêtera son 75^e anniversaire en 1970, par de grandes fêtes populaires, dans la mesure bien sûr où le comité pourra s'appuyer sur un nombre de collaborateurs suffisant.

Ce sont là les deux principaux objectifs de la société, ce que releva, dans son rapport, le président, M^r Michel Jatton.

Les finances sont saines et la cotisation annuelle est maintenue à 5 fr.

Dernier point de l'ordre du jour : la réélection du comité ; il est reconduit dans sa formation actuelle, à savoir : MM. M. Jatton, président ; Ed. Marguet, vice-président ; P. Haslebach, secrétaire, et P. Sonrel, trésorier, assistés de quelques adjoints, tous très dévoués.

A l'issue de la séance, le colonel Bontemps, commandant de la police municipale, fit un exposé, avec de très beaux clichés, sur l'organisation de la police locale, sa mission, ses moyens et ses possibilités d'intervention.

hh.

AU THÉÂTRE DU JORAT

« La Mégère apprivoisée »

Après Morax, que le public avait applaudi l'an dernier, c'est Shakespeare qui va animer cette saison la scène du célèbre Théâtre de Mézières. En présentant la « Mégère apprivoisée » les organisateurs ont voulu inscrire au programme un ouvrage de qualité s'adaptant au cadre unique de ce haut lieu culturel que les Vaudois fréquentent depuis des décennies.

La « Mégère apprivoisée », version Paul Delair, sera dépouillée de son prologue pour la circonstance. Des chansons écrites par Emile Gardaz, sur une musique de Robert Mermoud, compléteront heureusement le spectacle. Un chœur formé d'élèves de l'Ecole normale de Lausanne apportera son concours. La mise en scène de cette comédie gaie est assurée par Jean Meyer, sociétaire honoraire de la Comédie française, alors que les rôles seront interprétés par des acteurs de talent, parmi lesquels nous citerons en passant Corinne Marchand, Antoinette Martin, J.-F. Calvé, D. Fillion, A. Nicati.

Ces précisions ont été fournies au cours d'une conférence de presse donnée par les responsables de la « grange sublime », qui, à cette occasion, ont invité les principaux artisans de cette œuvre.

K. Sch.

Festival de Lausanne

La présentation de l'« Orfeo » de Claudio Monteverdi par l'Ensemble vocal de Lausanne restera un événement musical de haute tenue artistique. On peut dire, sauf erreur (à part la remise en lumière et l'exécution d'une sélection de ce chef-d'œuvre le 25 février 1904, par la Schola Cantorum — texte français — dirigée par Vincent d'Indy), que c'est la première fois depuis le printemps 1607 que l'« Orfeo » est joué dans sa forme vocale originale.

Michel Corboz, le « créateur » de cette « favola in musica », a droit à toute reconnaissance et à toute notre admiration pour cette réalisation exemplaire. Michel Corboz ne pouvait compter que sur son goût, son érudition et son intuition. Il a su s'entourer de collaborateurs magnifiques : son Ensemble vocal qu'il discipline depuis 1953, le prestigieux ténor Eric Tappy, dans le rôle d'Orphée, Christiane Jaccottet, claveciniste, Catherine Einsenhofer, harpiste, Marçal Cervera, gambiste, André Luy, organiste, et l'Orchestre de chambre de Lausanne.

Ce qui frappe le plus dans la production de Monteverdi, c'est, dit Romain Rolland, l'extrême mobilité de sa musique, la création inlassable d'effets pittoresques ou expressifs, de rythmes, de sonorités nouvelles, sa recherche du mouvement et de la variété avant tout. Ses adversaires s'exprimaient ainsi : on entend un mélange de sons, une diversité de voix, une rumeur d'harmonie insupportables aux sens... (!). Nous, aujourd'hui, grâce à Michel Corboz, notre esprit a été plus que satisfait par une audition parfaite.

R. M.

LAUSANNE : Règlement pour le personnel de l'administration communale. — Fidèle à une politique suivie en la matière depuis plusieurs années, la Municipalité a toujours proposé la réadaptation des traitements des fonctionnaires communaux en prenant pour base l'indice présumé moyen des prix à la consommation pour l'année en cours. Pour 1969, elle propose au Conseil communal, par voie de préavis, de majorer de 2% les salaires actuels pour les amener à l'indice de 109,4 points, soit à un niveau très proche de celui qui est escompté par l'indice des prix à la consommation. Pour tenir compte de certaines charges supplémentaires que doit supporter le personnel (augmentation de la cotisation AVS, hausse des primes d'assurance maladie, renchérissement des loyers), elle propose en outre une revalorisation des traitements de 1%.

Cinéma lausannois

Bel-Air Tél. 23 53 12	14.15, 16.15, 18.15 20.15, 22.15 (en français)	16 ans
En première		
LA GRIFFE D'ACIER		
En couleurs		
A.B.C. T. 22 35 52-53	14.30, 17.00, 20.00, 22.10	16 ans
Première vision		
LE MASSACRE DES SIOUX		
Athénée Tél. 23 24 12	14.00, 17.15, 20.30	16 ans
Le film extraordinaire de Robert Aldrich		
DOUZE SALOPARDS		
En couleurs		
Atlantic T. 22 11 44-45	14.30, 17.00, 20.30	18 ans
LA RONDE		

Bourg Tél. 22 86 22	14.30, 17.00, 19.00, 21.00	16 ans
SWISSMADE		
Capitole Tél. 22 51 32	14.30, 17.00, 20.30	16 ans
Première vision		
UNE FILLE NOMMÉE AMOUR		
Cinéc Tél. 22 74 99	14.15, 16.15, 18.15, 20.30	7 ans
Les chefs-d'œuvre de Walt Disney		

Colisée Tél. 32 51 25	15.00, 17.00, 20.30	18 ans
Quelques jours seulement		
LA VIE, L'AMOUR, LA MORT		
Eastmancolor		
Une œuvre poignante		
Eldorado Tél. 22 16 12	14.30, 17.00, 20.30	16 ans
En première vision		
LE TOUT POUR LE TOUT		
Parlé français - Scope - Couleurs		
Lido Tél. 23 21 44	14.30, 17.30, 20.30	16 ans
6 ^e semaine		
Barbra Streisand dans		
FUNNY GIRL		
Panclevision Technicolor - Son stéréo		
Vers orig. s.-t. Fav. susp.		
Métropole Tél. 23 62 22	14.30, 20.30	16 ans
Nouvelle formule : deux films à chaque séance !		
QUELQUES DOLLARS POUR DJANGO		
et		
WANTED		

Palace Tél. 22 13 30	14.30, 17.00, 20.00, 22.10	7 ans
3 ^e semaine		
Chef-d'œuvre éternel du 7 ^e art		
LE CIRQUE		
Charlie Chaplin, « Charlot »		
Rex Tél. 23 43 31	14.30, 17.00, 20.00, 22.10	16 ans
Première vision		
RASPOUTINE LE MOINE FOU		
Romandie Tél. 23 47 64	14.30, 17.00, 20.30	18 ans
LA FEMME INFIDÈLE		
En eastmancolor		
Corso-Renens Tél. 34 00 55		
RELACHE		
Dès jeudi :		
JERRY CHEZ LES CINGLÉS		

« APOLLO 10 » EST BIEN PARTI

Les dirigeants de la NASA ont fait ressortir, dimanche après midi, au cours d'une conférence de presse, d'une part, les chances des Etats-Unis de remporter la « course à la lune », d'autre part, la précision de la trajectoire d'« Apollo 10 ».

Lancé à 12 h. 49 (17 h. 49) en direction de la lune, le vaisseau spatial a achevé sans encombre la phase initiale de son fabuleux voyage.

« Si « Apollo 10 » est un succès, nous avons de bonnes chances d'être les premiers sur la lune », a dit M. von Braun, directeur du centre spatial de Huntsville (Alabama), créateur des fusées Saturne.

Von Braun, qui est d'autre part « père » du premier satellite américain, a toutefois évoqué la possibilité d'un incident technique susceptible de retarder le lancement d'« Apollo 11 ». Ce véhicule doit en principe être lancé le 16 juillet. Quatre jours plus tard,

Neil Armstrong et Buzz Aldrin atterrieraient sur la lune, dans le sud-ouest de la mer de Tranquillité — région qu'« Apollo » examinera jeudi à faible altitude.

En fait, il semble bien que la notion de « course à la lune » ne soit là que comme élément artificiel de prestige: les Russes ont visiblement adopté pour la conquête de l'espace, une autre voie que les Américains, ce qui rend difficile, sinon impossible, l'établissement d'un « score » d'ailleurs vain.

Pour le reste, « Apollo 10 » poursuit sa mission de façon parfaite. A 1 h. cette nuit, douze heures après son lancement, le vaisseau occupé par Tom Stafford, Gene Cernan et John Young se trouvait à 107 000 km. de la terre.

La terre en couleurs...

La terre en couleurs, c'est ce que l'équipage d'« Apollo 10 » a montré aux terriens vers 18 h. (22 h. GMT)

sur leurs écrans de télévision. C'est la première fois qu'elle leur était ainsi présentée. Malgré des amas de gros nuages blancs, les téléspectateurs ont pu reconnaître l'ensemble du continent américain, mais inversé, c'est-à-dire le Canada vers la base des écrans des téléviseurs et l'Amérique du Sud, avec le cap Horn, vers le haut. La terre ressemblait à un gros ballon bleu, blanc, vert et brun sur fond noir et froid du vide interplanétaire. La transmission a commencé alors que le « train spatial » se trouvait à 37 000 km. de la terre. Elle prit fin alors que près de 10 000 kilomètres supplémentaires avaient été parcourus. Les téléspectateurs américains ont également pu assister, dimanche, à l'arrimage d'« Apollo 10 »-module lunaire comme s'ils se trouvaient à bord de la cabine spatiale commandée par le colonel Stafford.

Jeudi, le jour « J »

Pour l'instant donc, « Apollo 10 » et son module lunaire poursuivent leur voyage dans les meilleures conditions. C'est jeudi que s'effectuera la grande manœuvre qui verra Cernan et Stafford prendre place à bord du module lunaire, quitter « Apollo »,

s'en aller graviter à 15 km. de la lune et revenir s'arrimer au satellite artificiel.

Un milliard et demi...

Le budget de l'opération « Apollo 10 », le deuxième aller et retour entre la terre et la lune de l'histoire de l'astronautique, s'élève à un total de 350 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs). Selon les

chiffres officiels, le coût de la mission se subdivise comme suit:

- fusée porteuse « Saturne 5 »: 185 millions de dollars;
- engin « Apollo 10 »: 55 millions de dollars;
- module lunaire: 41 millions de dollars;
- opérations de lancement et de récupération: 69 millions de dollars.

L'effigie de Lénine sur sol vénusien...

La station automatique interplanétaire soviétique « Vénus 6 » a atteint la planète Vénus, ayant accompli un vol de plusieurs mois, annonce l'agence Tass, qui précise que « Vénus 6 » est entrée dans l'atmosphère de Vénus à environ 300 km. de l'endroit où dans la journée de vendredi avait pénétré « Vénus 5 ». Le container ayant à son bord un appareillage qui s'est détaché de la station interplanétaire a parcouru en douceur l'atmosphère de la planète Vénus pendant 51 minutes, effectuant et transmettant à la terre des mesures de l'atmosphère de l'étoile du Berger. Pour la première fois, les observations scientifiques de l'atmosphère de Vénus ont été accomplies en fait simultanément dans deux régions de celle-ci. Tout comme « Vénus 5 », « Vénus 6 » a amené sur Vénus des plaques avec effigie en bas relief de Lénine et des armoiries de l'URSS. Au cours du vol, qui a duré plus de quatre mois, divers systèmes à bord des deux stations et tout l'équipement ont fonctionné impeccablement. Lors de leur vol, les stations automatiques « Vénus 5 » et « Vénus 6 » ont effectué d'importantes recherches sur les processus physiques de l'espace interplanétaire. Au cours de ce vol, il y a eu septante-trois séances de liaison avec « Vénus 5 » et soixante-trois avec « Vénus 6 ». « Nous savons maintenant, a déclaré l'académicien soviétique Blagonravov, que l'atmosphère de Vénus est composée de gaz carbonique, d'un peu d'eau et d'azote, de sorte que si même il s'y trouvait des indices de quelque vie biologique, ils ne sont pas les mêmes que sur terre. »

L'Amérique latine ne veut plus être le sujet des Etats-Unis

La conférence du comité spécial de coordination latino-américain (CECLA) s'est terminée samedi après midi à Vina del Mar (Chili) par un accord « complet et unanime » sur la nouvelle stratégie de l'Amérique latine face aux pays développés et plus particulièrement aux Etats-Unis.

Le document final qui concrétise cet accord ne comporte pas moins de 35 positions touchant aux domaines du commerce, des transports, des finances, du développement social, de la coopération scientifique et technologique.

Dès le premier jour de la conférence ministérielle (du 15 au 17 mai), les représentants des vingt pays membres du CECLA ont approuvé à l'unanimité les termes du texte préparé depuis le 7 mai par les experts.

C'est le ministre chilien des Affaires étrangères, M. Gabriel Valdes, qui sera chargé d'informer le président des Etats-Unis de la nouvelle ligne de conduite latino-américaine. Le document final est modéré. Dès le début de la conférence, les délégués avaient insisté sur ce point: « Il ne s'agit pas pour nous de lancer un

défi aux Etats-Unis mais de leur proposer un dialogue constructif. » Toutefois, les observateurs n'ont pas manqué de constater la « détermination » des ministres du CECLA.

Il convient, estime-t-on, à Vina del Mar, de distinguer le caractère volontairement diplomatique donné au document final et le ton parfois très dur à l'égard de la puissance nord-américaine des propos tenus en séance et qui traduisent, selon les observateurs, un refus unanime des latino-américains d'être les sujets de l'économie américaine.

Enfin, dans les milieux proches des délégations du CELA, on insiste sur le fait que c'est la première fois qu'une telle unanimité intervient dans l'élaboration d'une politique globale latino-américaine face aux nations voisines. « Le processus engagé à Vina del Mar en cette fin de semaine est irréversible », dit-on dans les mêmes milieux. « Demain les latino-américains qui viennent d'affirmer leur personnalité parleront un nouveau langage auquel il conviendra que les pays nantis s'adaptent. »

Menace de boycottage contre M. Onassis

Les services de maintenance de l'aéroport de Londres boycotteront à partir de mardi les appareils de la compagnie grecque Olympic Airways qui appartient à M. Aristote Onassis, si celui-ci maintient son refus de négocier un nouveau contrat de travail avec les employés de sa compagnie.

M. Onassis a été averti de cette menace de boycottage par une lettre de M. Clive Jenkins, secrétaire général du syndicat des techniciens et président du Conseil national conjoint pour les transports civils aériens.

Par ailleurs, on apprend que le riche armateur se replie définitivement auprès des colonels grecs: il va déménager ses bureaux de Monte-Carlo à Athènes.

Violent accrochage israélo-palestinien: 13 morts

Douze membres de commandos palestiniens et un soldat israélien ont été tués dans la nuit de samedi au cours du plus important accrochage qui se soit produit dans la vallée du Jourdain depuis la guerre des six jours. Le combat, qui a duré une heure trente, de 2 h. 30 à 4 h. du matin, s'est déroulé à six km. au sud du pont Damia, entre des membres d'El Fath et des réservistes, commandés par un économiste de 33 ans, qui défendaient une position israélienne. Dimanche, de nouveaux accrochages se sont produits, cette fois avec l'armée jordanaise.

Cambodge-RFA: relations rompues

« Nous considérons dès maintenant nos relations diplomatiques avec la République fédérale allemande comme rompues et l'aide que nous recevions de ce pays comme coupée », a annoncé samedi le prince Norodom Sihanouk, à Pnom Penh, au cours d'une conférence de presse.

Le chef de l'Etat cambodgien a ajouté que son gouvernement ne prenait pas l'initiative d'une telle rupture mais qu'elle était la conséquence des réactions de Bonn à la décision du gouvernement du Cambodge d'élever la représentation de la RDA à Pnom Penh au rang d'ambassade.

Brésil: Nouvelles mesures de répression

Le maréchal Costa e Silva, chef de l'Etat, a promulgué l'acte institutionnel N° 10, dont le texte, diffusé samedi à Brasilia, précise les sanctions dont sont passibles avec effet rétroactif toutes les personnes déchues de leurs droits politiques.

Ainsi les personnes déchues de leurs mandats électoraux et de leurs droits qui exercent un emploi dans l'administration, seront mises à la retraite d'office.

EN QUELQUES LIGNES

● LONDRES. — M. F.-J. Strauss, ministre ouest-allemand des Finances, est arrivé dimanche soir à Londres pour une visite de deux jours. Il aura des entretiens avec les principaux ministres britanniques sur les problèmes monétaires mondiaux et sur la situation internationale.

● BAGDAD. — Sept criminels ont été condamnés par contumace à la peine capitale par le Tribunal de la révolution, annonce Radio-Bagdad. La radio irakienne cite les noms des condamnés sans préciser ni la date du procès ni leur nationalité.

● CORBEIL. — Trois enfants âgés de quatre, de trois et d'un an ont péri hier matin à l'aube à Corbeil, banlieue sud de Paris, dans l'incendie d'une caravane à la suite de l'explosion d'une bouteille à gaz que leur mère avait allumée pour alimenter un radiateur.

● MOSCOU. — Le général du génie Georges Volkov est mort « soudainement » annonce l'« Etoile rouge », organe du Ministère de la défense soviétique. C'est le quinzième général soviétique dont l'« Etoile rouge » annonce la mort depuis le 10 avril.

● BELGRADE. — La nouvelle assemblée fédérale yougoslave a élu samedi soir à l'unanimité le gouvernement formé pour une durée de quatre ans par M. Mitja Ribicic, 50 ans, qui occupait de hautes fonctions en République fédérale de Slovénie.

● STOCKHOLM. — Un nouvel « appel de Stockholm » a été lancé dimanche à l'issue de la « troisième conférence de Stockholm sur le Vietnam », en vue d'intensifier l'action internationale en faveur de la paix dans ce pays et des aspirations du peuple vietnamien.

● MADRID. — Après le licenciement mardi dernier des 850 ouvriers de la société Super-Ser, à Pampelune, les 600 employés de la Earston Iberica, fabrique d'accessoires automobiles, filiale d'une société américaine à Pampelune, ont été mis à pied vendredi par la direction de la société, également pour faits de grève. Certaines informations font en outre état de grèves de solidarité dans plusieurs autres usines de Pampelune.

● ATHÈNES. — Un tribunal militaire d'Athènes a condamné samedi deux hommes à cinq ans de prison. Ils ont été reconnus coupables de menées subversives contre l'Etat.

Amsterdam: Occupation des bureaux de l'Université

Environ 500 étudiants de l'Université d'Amsterdam occupent depuis quarante-huit heures la « Maison de la Pucelle », nom historique de l'immeuble des locaux administratifs universitaires situés dans le centre de la capitale néerlandaise.

Les étudiants déclarent qu'ils resteront dans l'immeuble jusqu'à ce qu'une réponse positive soit donnée à leur demande concernant le droit de participation à la gestion de l'université.

Jusqu'à présent, les forces de l'ordre se sont contentées de boucler le quartier. On ne signale aucun incident. C'est la troisième occupation de locaux universitaires à Amsterdam ce mois-ci, le recteur refusant tout dialogue avec les étudiants.

● STOCKHOLM. — Plusieurs membres du Parti communiste suédois, qui s'étaient rendus en Tchécoslovaquie au mois de septembre dernier, affirment que l'URSS avait projeté, en août 1968, de faire comparaître M. Alexandre Dubcek devant un tribunal spécial, qui devait le condamner à mort. Ces affirmations sont contenues dans un livre qui doit paraître prochainement.

● PARIS. — Les cours du Lycée Honoré de Balzac, à Paris, ont été suspendus pour quatre jours à la suite de la destruction par un incendie d'un bâtiment préfabriqué dans lequel le Comité d'action de l'établissement tenait ses réunions.